

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix –Travail – Patrie

\*\*\*\*\*

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEURE

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

ECOLE NORMALE SUPERIEURE  
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace –Work –Fatherland

\*\*\*\*\*

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

\*\*\*\*\*

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

HIGHER TECHNICAL TEACHER'S  
TRAINING COLLEGE OF EBOLOWA

## POLITIQUE FISCALE ET ANTICIPATION DE L'INFLATION : cas de l'Union Européenne

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du DIPET II*

*Option : ECONOMIE*

*Rédigé et présenté par :*

**BINDZI ELONG Joseph**

*Matricule : 19W1100*



Sous la direction de :

**Dr SAMBA Michel Cyrille**

Chargé de cours

*Année académique*

*2020 - 2021*

## AVERTISSEMENT

*« L'Université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur. »*

# DEDICACE

A mes proches...

## REMERCIEMENTS

Aussi vrai que nos seules capacités n'auraient suffi pour mener à bien cette étude, nos sincères remerciements vont à l'endroit de ceux qui, de près ou de loin n'ont ménagé aucun effort pour s'impliquer personnellement à la réalisation de ce travail. Ainsi, nous exprimons particulièrement notre profonde gratitude :

- Au Docteur **SAMBA Michel Cyrille**, Chef du Département Innovation et Directeur de notre mémoire, pour sa disponibilité, ses conseils dans la rédaction de ce travail, pour l'encadrement malgré ses multiples tâches et occupations.
- A Madame le Professeur **NDJAKOMO ESSIANE Salomé**, Directrice de l'ENSET d'Ebolowa pour son dévouement à la formation des élèves-professeurs.
- Tout le corps d'enseignant de l'ENSET d'Ebolowa pour la formation reçue.
- A ma famille pour son soutien ;
- Aux étudiants du second cycle de la troisième promotion de l'ENSET d'Ebolowa, en particulier ceux de la filière Economie pour tous les échanges constructifs et leur esprit d'équipe.

## LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES

**BCE : Banque Centrale Européenne**

**OCDE : Organisation de coopération et de développement économique**

**FTPL: Fiscal Theory of the Price Level**

**INSEE: Institut National de la Statistique et des études économiques**

**IPHC:Indice des Prix Harmonise a la consommation**

**IRPP : impôt sur le revenu des personnes physiques**

**IS : impôt sur les sociétés**

**TVA : Taxe sur la valeur ajoutée**

## LISTES DES TABLEAUX

- **Tableau 1** : Relation entre TVA et anticipation de l'inflation
- **Tableau 2** : Relation entre les droits de douane et les anticipations d'inflation
- **Tableau 3** : Statistiques de l'évolution de l'IRPP et des anticipations d'inflation
- **Tableau 4** : Evolution conjointe de l'Is et des anticipations d'inflation

## LISTE DES GRAPHIQUES

- **Graphique 1** : Relation entre la TVA et les anticipations d'inflation dans l'UE
- **Graphique 2** : Relation entre les droits d douane et les anticipations d'inflation
- **Graphique 3** : Relation entre l'IRPP et les anticipations d'inflation
- **Graphique 4** : Relation entre l'IRPP et les anticipations d'inflation

## RESUME

Ce travail a pour objectif principal d'examiner l'effet de la politique fiscale sur les anticipations d'inflation. Le modèle économétrique retenu à cet effet est la méthode économétrique à effets fixes qui permet de prendre en compte de manière simple l'hétérogénéité et de tester l'uniformité des comportements. Un panel de données d'un échantillon de 23 pays de l'Union Européenne sélectionnés et recueillis auprès de l'Organisation pour la Coopération et Développement Economique (OCDE,2019).La base de données Eurostat fournissant des informations sur les statistiques des recettes fiscales est utilisée. L'étude porte sur 23 pays de l'Union Européenne sur la période de 2007 à 2020. Les résultats de notre recherche montrent que, la taxe sur la valeur ajoutée qui est un impôt indirect et l'épargne des ménages des différents pays sont corrélés négativement aux anticipations d'inflation. Quant à l'impôt direct qui est composé dans le cadre de notre analyse de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'Impôt sur les sociétés. Ainsi la politique fiscale a un effet négatif et significatif sur les anticipations de l'inflation quand il s'agit de la fiscalité indirecte, et un effet positif et significatif quand il s'agit de la fiscalité directe au sein de l'Union Européenne.

Mots clés : Politique fiscale, anticipation d'inflation, TVA, Epargne, Fiscalité.



## ABSTRACT

The main objective of this paper is to examine the effect of fiscal policy on expectation inflation. The econometric model used for this purpose is a fixed-effects econometric method, which allows us to take heterogeneity into account in a simple way and to test for uniformity of behavior. A panel of data from a sample of selected Europa Union countries collected from the (OECD, 2020). Eurostat database is used. The study covers 23 countries in Europa 2007 to 2020. The results of our research show that, indirect fiscal are negatively correlated on expectation inflation and direct fiscal are positively correlated on expectation inflation.

Keywords: Fiscal policy, expectation inflation, saving, fiscality

## INTRODUCTION GENERALE

## 1-Contexte et justification

La place de la politique budgétaire, en tant qu'outil de politique macroéconomique de stabilisation de l'activité économique, a fait l'objet de nombreux débats entre les économistes d'obédiences diverses particulièrement à la suite de la grande dépression des années trente. En effet, les finances publiques servaient spécialement à la prise en charge des services publics et les dépenses publiques n'étaient pas considérées comme une variable pouvant influencer la situation économique. Les difficultés économiques de l'époque ont favorisé l'éclosion de nouvelles conceptions théoriques en particulier la « révolution keynésienne ». Cette cristallisation théorique d'éléments de pensée encore épars et surtout d'expériences jusque-là pragmatiques comme le New Deal s'est concrétisée par la parution en 1936 de l'ouvrage emblématique de John Maynard Keynes dans lequel l'auteur met en avant le rôle primordial de l'État à travers la relance de la demande globale pour sortir l'économie de l'impasse en cas de récession.

Ainsi le thème des politiques budgétaires conjoncturelles est grandement évoqué par les keynésiens alors que la problématique du financement du budget et la nécessité de l'équilibre budgétaire (désendettement) sont évoquées depuis le 18ème siècle par les principaux fondateurs de l'école classique (Smith, 1776 ; Ricardo, 1821 ; Say, 1803 ;)

Par ailleurs, la théorie budgétaire du niveau des prix, soit en anglais la Fiscal Theory of the Price Level, (FTPL), a donné lieu à une intense littérature dans les années récentes (Leeper [1991], Sims [1994], Woodford [1994, 1995, 1996, 1998a et b, 1999 et 2001], Canzoneri et *al.* [1998], Cochrane [1999, 2000], Christiano et Fitzgerald [2000], et, de façon critique, McCallum [1998] et Buiter [1998, 1999, 2000]).

Plusieurs versions de la FTPL peuvent être distinguées (Carlstrom et Fuerst [1999]) : une version faible où les autorités budgétaires sont dominantes et imposent une certaine politique monétaire ; une version forte où la politique monétaire ne peut en elle-même déterminer le niveau des prix, soit parce qu'elle ne contrôle que le niveau des taux d'intérêt, soit bien qu'elle contrôle la masse monétaire. La description du comportement des agents publics peut être plongée dans plusieurs types de modèles macroéconomiques. Ceux-ci se différencient par le comportement des ménages qui peut être ricardien ou non. Ils se différencient aussi par l'hypothèse d'ajustement des prix. Soit, le niveau des prix est parfaitement flexible, de sorte qu'il peut sauter au début de période pour assurer la solvabilité de l'État. Il dépend alors directement des politiques économiques anticipées. Soit, les prix sont visqueux et évoluent, période après période, en fonction des déséquilibres des marchés des biens ou du travail.

Dans ce contexte, L'article d'Aiyagari et Gertler [1985] se place dans un modèle à générations imbriquées, où la dette publique est une richesse nette des ménages. Toutefois, dans cet article, l'existence de l'équilibre dépend de façon cruciale de la présence d'un actif non rémunéré. Par ailleurs, l'article fait l'hypothèse que le gouvernement partage de façon stable la dette publique entre monnaie et obligations. Aussi, n'est-il pas surprenant que l'inflation dépende de la politique budgétaire. Pour ces deux auteurs l'inflation dépend positivement du taux d'intérêt nominal. Comme celui-ci est fixe, la taxe inflationniste permet de réduire le taux d'intérêt réel en fonction de l'écart entre les dépenses publiques et les impôts. Le seignuriage joue ici sur l'ensemble de la dette publique (et non uniquement sur la monnaie). Un fort déficit public primaire nécessite une forte inflation pour réduire la valeur de la richesse des ménages. La fixité du taux d'intérêt nominal fait que la politique budgétaire est dominante. On retrouverait le jeu de la poule mouillée si les autorités monétaires réagissaient en augmentant le taux d'intérêt de plus que le taux d'inflation.

Selon Keynes (1930), les crises économiques et/ou financières sont globalement dues à une insuffisance de la demande globale d'où la nécessité d'augmenter les dépenses publiques quitte à creuser momentanément les déficits afin de faire repartir efficacement la machine économique. De surcroît, Keynes ne croit pas que les mécanismes « classiques » de rééquilibrage automatique fonctionnent correctement. De ce point de vue, il défend l'existence de phénomènes qui bloquent le retour au plein-emploi. C'est également cette perspective de blocage des mécanismes qui conduit Keynes à rejeter la politique monétaire et à lui préférer la politique budgétaire.

En revanche, Les effets de l'intervention publique sur l'activité économique sont également abordés sous l'angle du concept d'anticipations adaptatives (les monétaristes) et du principe d'anticipations rationnelles (nouvelle macroéconomie classique).

Les monétaristes arguent que l'État, par les règles qu'il impose sur les différents marchés et par le non-respect de la discipline monétaire, trouble le fonctionnement parfait du système économique. Toute intervention conjoncturelle des pouvoirs politiques n'engendrera qu'une accentuation des perturbations économiques à travers l'effet d'éviction plutôt que de les atténuer.

Pour Friedman (2000), « la liberté est essentielle pour le bon fonctionnement des relations entre les individus, et pour la sauvegarder, il est nécessaire de restreindre le rôle du gouvernement et accorder une importance primordiale à la propriété privée, ou au libre marché ». Dès lors, l'intervention étatique est improductive pour deux principales raisons :

Premièrement, en raison des retards dans l'identification d'un problème conjoncturel, toute politique économique sera confrontée à des incertitudes. Les données, même temporaires, demandent un certain délai pour être à la disposition des autorités publiques, elles sont sujettes à des révisions permanentes et les informations disponibles sont souvent divergentes. Les autorités publiques sont souvent confrontées à une grande indétermination quand elles doivent effectuer un diagnostic sur la conjoncture. En raison des retards probables, l'efficacité d'une politique de

relance commence à se faire sentir qu'à la fin du cycle de ralentissement, et le résultat risque d'être des tensions inflationnistes lors de la reprise de l'économie. Inversement, en situation de tensions inflationnistes, une politique restrictive ne commence à prendre effet qu'au moment du retournement cyclique, ce qui accentue l'importance d'une récession naissante (créer un chômage cyclique inutile).

Deuxièmement, à l'approche des élections, les autorités publiques s'attellent à rendre l'économie en bonne santé. Ils tentent ainsi d'augmenter les dépenses publiques pour stimuler l'activité, ce qui met l'économie dans une situation de surchauffe pendant les périodes électorales. Le résultat serait des gains en matière d'embauche, cependant les coûts en termes d'inflation pourraient être importants après les élections. Dès lors pour les monétaristes, l'inflation émane des pouvoirs politiques.

Les politiques keynésiennes, selon Friedman, peuvent améliorer la situation de l'emploi à court terme, mais elles sont inefficaces dans le long terme et même néfastes puisqu'elles n'améliorent pas la situation du chômage en abaissant celui-ci au-dessous de son niveau naturel et au prix d'une hausse de l'inflation. Il préconise des politiques économiques basées sur des règles simples plutôt que sur des interventions discrétionnaires de l'État.

En somme suivant le courant monétariste, l'État est un agent exogène à l'économie dont l'intervention ne fera que perturber les lois naturelles de l'économie. Il est la cause principale des problèmes économiques tels que l'inflation, le chômage, les dilapidations des deniers publics. Aussi les politiques économiques peuvent être efficaces à court terme mais inefficaces à long terme. Cependant, cette illusion monétaire de court terme admise par Friedman est rejetée par la nouvelle école classique. La caractéristique essentielle du raisonnement de ces auteurs de la nouvelle macroéconomie classique (NMC) repose sur l'hypothèse des anticipations rationnelles. Ce qui suppose que les agents économiques ne sont nullement victimes d'une illusion monétaire. Ce faisant, l'illusion monétaire de court terme admise par Friedman et constituant la base de la courbe de Phillips est rejetée par les nouveaux classiques. Il n'existe pas un laps de temps pendant lequel la politique de relance réduirait le chômage. Selon ce courant, dès que les pouvoirs publics effectuent des politiques de relance de la demande, les agents s'attendent à ce que les prix flambent et revendiquent alors une hausse des salaires nominaux pour conserver leur pouvoir d'achat. L'indexation des salaires à l'inflation est supposée ici totale. Globalement suivant ce principe des anticipations rationnelles, les politiques économiques dont les effets sont pleinement anticipés par les agents économiques sont non seulement inefficaces, mais nuisibles car elles accélèrent l'inflation sans diminuer le chômage.

Lucas (1972), Sargent et Wallace (1981) abordent dans le même sens en énonçant le principe d'invariance (ou d'inefficience). Celui-ci stipule que toute politique monétaire ou budgétaire est inefficace. Seules les variables aléatoires, donc non anticipables de la masse monétaire, peuvent affecter le revenu et l'emploi, car elles seules peuvent tromper les agents économiques. Ils

préconisent la mise en œuvre de politiques structurelles agissant sur l'offre et la demande de travail ainsi que sur un meilleur appariement de ces deux variables.

En effet, les problèmes d'anticipation d'inflation et ceux axes sur les agissements des pouvoirs publics sur les impôts se posent aussi avec beaucoup d'acuité dans l'UE. Pour cela, tout au long de notre travail nous allons entreprendre une étude qui s'intéressera à l'impact de la politique fiscale sur les anticipations d'inflation en centrant toute notre réflexion dans l'UE.

## 2-Problématique

Des éléments résultants de la littérature et des faits alimentent notre problématique. Sur le plan théorique le lien entre la politique fiscale et les anticipations d'inflation a été établi par Keynes. La politique fiscale Keynésienne recommande d'utiliser une politique fiscale expansionniste en cas de récession soit : réduire les impôts et augmenter les dépenses de l'État. En cas d'inflation, il recommande de faire inverse. Dans le cadre l'adoption d'une politique fiscale expansionniste ou afin de stimuler la croissance, l'Etat réduit le cout des impôts en augmentant les dépenses publiques, cette option réduit également l'inflation, et de façon directe les anticipations d'inflation. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que les décisions d'aujourd'hui dépendent de la situation de demain et des constats tirés du passé. Tous les agents économiques sont alors amenés à anticiper les comportements des autres agents ainsi que les variables macroéconomiques. Les politiques fiscales se doivent de prendre en compte ces anticipations dans la mesure où celles-ci vont déterminer la réussite ou non de ladite politique, alors qu'inversement les agents économiques vont anticiper le succès ou non d'une politique en cours ou annoncée. Le combat contre l'inflation (avec dépenses réduites et imposition accrue) peut également être inefficace si le surplus budgétaire est alloué au remboursement des créances de l'État. Par conséquent la relation qui existe entre la politique fiscale et l'inflation est de nature complémentaire.

Sur le plan factuel, l'UE compte aujourd'hui 28 pays. Par ailleurs, la politique fiscale génère des recettes utilisées par les gouvernements nationaux. Les recettes fiscales (y compris les cotisations sociales) représentent la majeure partie des recettes publiques: 90 % du revenu total des pouvoirs publics. Les recettes fiscales des institutions de l'Union représentent 0,7 % des recettes fiscales de l'UE. Au niveau de l'Union, en moyenne pondérée, la charge fiscale (cotisations sociales comprises) représente 39,4 % du PIB (EU-28, 2012). Ce pourcentage a augmenté depuis 2009, ce qui reflète les mesures proactives prises par les États membres ces dernières années pour résorber leurs déficits publics. On peut également l'attribuer en partie aux mesures actives d'augmentation des recettes prises par certains États membres. Ce ratio varie d'un pays à l'autre, de 48,1 % (Danemark) à 27,9 % (Lettonie). Le ratio moyen de 39,4 % dans l'Union est supérieur à celui d'autres économies telles que les États-Unis ou le Japon, par exemple. En ce qui concerne

la source des recettes fiscales (moyenne européenne), la part principale revient aux impôts nationaux (près de la moitié, 48,7 %), devant les régimes de sécurité sociale (un peu moins d'un tiers avec 32 %) et les impôts locaux (18,6 %). En revanche, le contexte actuel est biaisé par l'avènement de la pandémie de covid 19, elle a désorienté la plupart des prévisions faites par l'UE. Selon les prévisions économiques du printemps 2020, l'économie de la zone euro devrait enregistrer une contraction record de 7¾ % en 2020, et croître de 6¼ % en 2021. L'économie de l'Union européenne devrait se contracter de 7½ % en 2020 et enregistrer une progression de 6 % en 2021. Les prévisions de croissance pour l'UE et la zone euro ont été revues à la baisse d'environ 9 points de pourcentage par rapport aux prévisions économiques de l'automne 2019.

Le choc qui a frappé l'économie de l'UE est symétrique dans la mesure où tous les États membres ont été touchés par la pandémie, mais la baisse de la production en 2020 (de -4¼ % en Pologne à -9¾ % en Grèce) comme la vigueur du rebond en 2021 devraient être très hétérogènes. La reprise économique dans chaque État membre dépendra non seulement de l'évolution de la pandémie dans le pays en question, mais aussi de la structure de son économie et de sa capacité à réagir à l'aide de politiques de stabilisation. Les économies de l'UE étant interdépendantes, la dynamique de la reprise dans chaque État membre aura également des effets sur la force de la reprise dans les autres États membres. Les prix à la consommation devraient fortement diminuer cette année, en raison de la baisse de la demande et de la chute brutale des prix du pétrole, dont l'effet conjugué devrait plus que compenser la hausse du prix de certains produits particuliers provoquée par les ruptures d'approvisionnement liées à la pandémie.

Selon l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), l'inflation dans la zone euro est maintenant attendue à 0,2 % en 2020 et à 1,1 % en 2021. L'inflation pour l'ensemble de l'UE devrait s'établir à 0,6 % en 2020 et à 1,3 % en 2021.

Fort de ces constats, nous déduisons la question principale de recherche suivante : **Quel est l'effet de la politique fiscale sur les anticipations d'inflation des ménages des États membres de l'UE ?** De cette question principale de recherche découlent les questions subsidiaires suivantes : **quel est l'impact des variations des impôts indirects (TVA et Droits de douane) sur les anticipations d'inflation ? Quel est l'impact des fluctuations des impôts directs sur les anticipations d'inflation ?**

### **3-Les objectifs de recherche**

L'objectif principal de la présente étude est d'examiner l'impact de la politique fiscale sur les anticipations d'inflation dans les États membres de l'UE. Cet objectif principal se décline en deux objectifs spécifiques :

Le premier objectif spécifique vise à analyser l'impact d'une variation des impôts indirects (TVA, Droits de douane) sur les anticipations d'inflation dans les États membres de l'UE.

Le deuxième objectif spécifique vise à analyser l'impact d'une variation des impôts directs (IRPP, impôt sur les sociétés) sur les anticipations d'inflation dans les Etats membres de l'UE.

#### **4-Hypotheses de recherche**

Afin d'atteindre les objectifs fixes ci-dessus, nous formulons les hypothèses suivantes :

**H1.Une fluctuation des impôts indirects induite par l'Etat exerce un impact positif sur les anticipations d'inflation.**

**H2.Une fluctuation des impôts directs induite par l'Etat exerce un impact négatif sur les anticipations d'inflation.**

#### **5-Interet de l'étude**

La nouveauté de cette étude réside dans notre analyse de la question de savoir si la relation entre la politique fiscale et les anticipations d'inflation est affectée par le type d'impôts utilisés dans la collecte des recettes fiscales dans les économies européennes. Auparavant, la plupart des études faites sur l'union européenne en matière de politique budgétaire et d'inflation se sont concentrées sur les dépenses publiques dont la dette publique, en revanche, notre étude pourrait être la première qui s'intéresse à l'impact de fiscalité sur les anticipations d'inflation des agents économiques dans l'UE.

#### **6-Revue de la littérature**

Dans la littérature, il existe très peu d'auteurs qui se sont intéressés à la relation qui existe entre la politique fiscale et les anticipations d'inflation, néanmoins nous avons pu observer certaines approches qui en parlent.

Concernant la première approche, la politique fiscale expansionniste est la mieux adaptée pour relancer l'économie d'un pays en cas de récession et si jamais l'inflation perdure également. Dans la mesure où l'inflation persiste, le gouvernement devrait faire fluctuer les impôts à la hausse, afin de réduire les dépenses publiques. C'est ce qui justifie le fait que Tous les gouvernements occidentaux ont adopté des mesures qui ont explicitement utilisé les impôts et les dépenses à des fins de politiques gouvernementales pour contrôler l'activité économique. Keynes considérait ainsi qu'une politique d'expansion, bien que désirable, devait être accompagnée par «l'introduction d'un sérieux tarif douanier» (Keynes, 1931).



Contrairement à Keynes, la seconde approche suggère la mise en œuvre de la politique budgétaire restrictive. La politique budgétaire restrictive est adoptée pour ralentir la croissance économique en diminuant les dépenses et en augmentant les impôts. Selon Ndoreraha (2003), l'analyse des effets de la politique fiscale sur les anticipations d'inflation se fait sur base du commerce extérieur, d'une part, et à travers le niveau du revenu qui augmente en courte période.

Selon cet auteur, lorsqu'il y a une inflation, la conséquence évidente est la hausse des prix domestiques par rapport aux prix extérieurs. Le comportement des consommateurs est de s'approvisionner par les produits extérieurs du fait que ces derniers sont moins chers. Dans cette logique, on assiste à un élargissement de l'assiette imposable qui entraîne une augmentation des recettes fiscales par la voie d'impôt à l'importation tandis que les exportations prennent de moins en moins d'importance.

D'autre part, la hausse des prix permet de réaliser des économies budgétaires, si le gouvernement décide d'augmenter les prestations sociales moins vite que l'inflation et de geler le point d'indice qui sert de base à la rémunération des fonctionnaires. Plus l'inflation est forte, plus les économies dégagées par ces mesures sont importantes.

Une troisième approche, émane de Lucas. Il met en exergue lien qui existe entre la politique économique et les anticipations. La critique de Lucas implique que si la politique économique annoncée est « crédible » les anticipations seront « auto réalisatrices ». C'est donc une bonne crédibilité des autorités qui peut éviter des mesures de correction et des sacrifices trop lourds pour l'économie. En termes de politique fiscale, si l'on prend le cas actuel de gouvernements perdant la maîtrise des finances publiques, avec de fortes dépenses publiques et de faibles recettes fiscales, un programme crédible de réduction du déficit peut accroître la production, même dans le court terme. La baisse des dépenses publiques conduit naturellement à la baisse du produit toute la question est celle de l'ampleur de la modification des anticipations.

## 7-Methodologie

L'évaluation de l'impact des variables fiscales sur les anticipations d'inflation dans les économies européennes appliquée dans notre étude est basée sur les modèles d'anticipations d'inflation proposés par Cerisola et Gelos (2009). Ils expliquent les anticipations d'inflation en utilisant une inflation retardée; la cible d'inflation de la banque centrale, représentée par la durée constante; et un large éventail de variables qui peuvent influencer l'inflation future. Ceux-ci incluent la déviation du taux d'intérêt réel de la tendance ( $r$ ), la tendance ( $e$ ), l'écart de production industrielle, l'écart de chômage, le écart du taux de change effectif nominal par rapport aux taux de croissance des prix du pétrole sur les marchés internationaux ( $\Delta\pi$ ), Et l'écart de la dette publique de sa tendance ( $d$ ). Pour vérifier nos hypothèses, les analyses et traitements des données, les tests économétriques s'appuient sur des séries macroéconomiques annuelles en % couvrant la période de allant de 2007 à 2019 soit 12 ans, dans les limites de l'espace des Etats membres de

l'UE(27 pays).La plupart des données que nous utiliserons proviennent essentiellement d'Eurostat, la banque mondiale et la BCE. Nous incluons les pays de l'UE pour lesquels des données sont disponibles, c'est-à-dire la Belgique, la République tchèque, le Danemark, l'Allemagne, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie (uniquement les attentes des prévisionnistes professionnels), la Hongrie, Pays-Bas, Autriche, Pologne, Portugal, Slovénie, Slovaquie, Finlande, Suède ).Cependant, les spécifications utilisées par les auteurs soulignent plus haut, seront modifiées à cause des variables que nous utiliserons. Ils ont utilisé les dépenses publiques, nous par contre nous ferons usage des recettes publiques dans lesquelles nous aurons les impôts indirects (TVA, et droits de douane) d'une part, et les impôts directs (l'IRPP, et l'impôt sur les sociétés) d'autre part.

## **8-Plan du mémoire**

Hormis l'introduction générale et la conclusion générale, la présente étude est subdivisée en deux principales parties, chacune des parties est constituée de deux chapitres.

La première partie intitulée politique fiscale et anticipation d'inflation : le cadre théorique aborde les fondements de la politique fiscale et des anticipations d'inflation. Le chapitre 2 fait l'état des lieux de la politique fiscale et des anticipations d'inflation dans l'UE.

La deuxième partie est consacrée à l'évaluation empirique de l'impact de la politique fiscale sur les anticipations d'inflation dans l'UE et s'articule également sur deux chapitres. Le chapitre 3 la méthodologie mobilisée et le chapitre 4 les principaux résultats.

PREMIERE PARTIE: POLITIQUE FISCALE ET  
ANTICIPATION DE L'INFLATION: LE CADRE  
THEORIQUE

## **INTRODUCTION DE LA PARTIE PREMIERE**

La relation entre la politique fiscale et l'inflation n'est pas, au regard de l'historique des sciences économiques, un champ d'études inexploré. Selon le point de vue conventionnel, l'inflation est un phénomène monétaire et, par conséquent, le contrôle de l'inflation devrait incomber à une banque centrale indépendante dont l'objectif principal est d'assurer la stabilité des prix. En fait, de nombreux pays ont suivi cette recommandation théorique en accordant aux banques centrales une grande indépendance en matière de politique monétaire. Les critiques, cependant, ont commencé à contester cette approche traditionnelle; elles soulignent que la politique monétaire à elle seule n'est pas suffisante pour assurer la stabilité des prix, arguant qu'il est également nécessaire de poursuivre une politique budgétaire appropriée pour contrôler l'inflation. Des études précédemment menées sur l'existence d'une étroite relation entre la politique budgétaire et l'inflation ont finalement fait taire les soupçons sur la question. Effectivement comme l'ont démontré Cerisola et Gelos (2009) les auteurs montrent qu'une augmentation de l'excédent budgétaire (réduction du déficit) entraîne une baisse de l'inflation anticipée. Cependant, il existe peu d'études empiriques qui vérifient la théorie fiscale du niveau des prix. Si la politique budgétaire agit de façon directe sur l'inflation, la véritable question à élucider porte sur l'impact de la politique fiscale sur les anticipations d'inflation. Il est évident de comprendre que l'Etat à travers les politiques qu'il mène puisse orienter les actions, et les pensées des agents économiques. Dans cette situation, ces réactions qu'auront les agents économiques ne sont pas toujours celles auxquelles le gouvernement s'attendait certainement.

Le cheminement de cette première partie a pour ambition de mettre en parallèle les fondements nécessaires à la réflexion de la problématique du mémoire. Il s'agit d'abord de présenter ce travail avec une véritable volonté de comprendre les fondements théoriques qui constituent la genèse de la politique fiscale et des anticipations d'inflation au chapitre 1, par la suite de présenter l'état des lieux de la politique fiscale et des anticipations d'inflation dans l'UE au chapitre 2.

# CHAPITRE 1 : POLITIQUE FISCALE ET ANTICIPATION D'INFLATION ; FONDEMENTS THEORIQUES

Depuis la moitié du XXème siècle, la politique budgétaire aussi bien que la politique monétaire est parue comme une arme redoutable pour réguler de façon conjoncturelle l'activité économique et rapprocher le PIB de son plein emploi. La politique budgétaire repose essentiellement sur la politique fiscale qui consiste à financer les dépenses publiques par la taxation de l'économie et par des emprunts. Pour améliorer le bien-être de ses populations, le gouvernement a besoin d'accroître ses services publics en investissant dans l'éducation, dans la santé, dans le commerce, dans les infrastructures scolaires et sanitaires passant par la réhabilitation des infrastructures existantes et à fournir le service public dans presque tous les secteurs de l'économie où le besoin se fait remarquer. Cependant, La politique monétaire a des effets relativement plus rapides et durables que la politique budgétaire. Cela est dû en partie au fait que la banque centrale semi-autonome se réunit plus fréquemment pour prendre des décisions en matière de taux d'intérêt et peut agir indépendamment du gouvernement. Par ailleurs, les deux politiques sont influencées par les orientations politiques et les perspectives sociales du gouvernement. En revanche, si les deux politiques sont sous le contrôle d'un seul organe directeur, une politique pourrait être dominante et / ou plus efficace que l'autre politique. A cet effet, la politique fiscale comme la politique monétaire représentent deux indicateurs avérés qui permettent d'avoir un aperçu sur l'orientation que prend l'économie. Compte tenu l'importance accordée a ces deux variables, il est nécessaire de trouver des solutions qui peuvent réduire au maximum les effets d'anticipation d'inflation projettes par les agents économiques sur les prévisions de recettes fiscales établies par les gouvernements.

L'objectif de chapitre est donc de poser les jalons de l'ossature théorique de la relation qui existe entre la politique fiscale et les anticipations d'inflation au mieux de l'inflation. La littérature économique accessible édifie au mieux la relation qui est établie entre la politique fiscale et les anticipations d'inflation. Le présent chapitre sera ainsi structure en deux grandes parties. La première se chargera d'établir le lien théorique entre les deux notions. La seconde partie pour sa part s'attèlera à mettre en exergue les éléments qui caractérisent les anticipations d'inflation.

## **I.1- politique fiscale et inflation: lien théoriques en fonction des types de politique**

Si la politique budgétaire peut se définir comme l'ensemble des actions menées par les pouvoirs publics ayant un support financier, qu'il s'agisse de dépenses ou de recettes, alors la politique fiscale n'est que l'une des dimensions de cet ensemble. Concrètement, elle est le produit de choix explicites ou implicites des décideurs publics dans des domaines économiques et extra-économiques, qui déterminent les caractéristiques générales des prélèvements obligatoires. Celle-ci affecte de façon pratique de nombreuses variables réelles de l'économie à l'instar de l'inflation.

Dans le but d'établir les différents contours du lien théorique qui existe entre la politique fiscale et les anticipations d'inflation cette première section traitera des théories mettant en exergue le lien en fonction du type de politique fiscale choisie. La seconde partie traitera du lien de la politique fiscale et de l'inflation selon le canal de l'offre et celui de la demande.

### **1.1-Politique fiscale et anticipation de l'inflation : Faits stylisés de la politique budgétaire expansionniste.**

La politique fiscale se traduit par le maniement des impôts et des dépenses de l'État en vue de contrôler l'activité économique d'un pays. Une telle intention est explicite dans la législation américaine dans la loi sur l'emploi de 1946 et se retrouve aussi dans la loi de Humphrey-Hawkins de 1978. La politique fiscale est décidée par des élus. Bien que la stabilité économique soit un but important du gouvernement, ce n'est pas son seul objectif. La défense nationale, la fourniture de marchandises et de services publics, et la redistribution des revenus font partie d'un ensemble de dossiers politiques majeurs. En outre, les élus sont souvent plus préoccupés par leur réélection que par la stabilisation de l'économie.

La politique fiscale Keynésienne recommande d'utiliser une politique fiscale expansionniste en cas de récession soit : réduire les impôts et augmenter les dépenses de l'État. En cas d'inflation, il recommande de faire inverse. C'est ce qui justifie le fait que tous les gouvernements occidentaux ont adopté des mesures qui ont explicitement utilisé les impôts et les dépenses à des fins de politiques gouvernementales pour contrôler l'activité économique. Il considérait ainsi qu'une politique d'expansion, bien que désirable, devait être accompagnée par «l'introduction d'un sérieux tarif douanier» (Keynes, 1931). Il s'agissait selon lui d'une solution beaucoup moins coûteuse en termes d'emplois qu'une baisse des salaires, alternative défendue à l'époque pour réduire le chômage et sauver l'industrie britannique. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que

les décisions d'aujourd'hui dépendent de la situation de demain et des constats tirés du passé. Tous les agents économiques sont alors amenés à anticiper les comportements des autres agents ainsi que les variables macroéconomiques. Les politiques fiscales se doivent de prendre en compte ces anticipations dans la mesure où celles-ci vont déterminer la réussite ou non de ladite politique, alors qu'inversement les agents économiques vont anticiper le succès ou non d'une politique en cours ou annoncée. L'importance accordée par les pouvoirs publics aux anticipations se traduit par exemple par l'attention portée au moral des ménages, indicateur fourni régulièrement par l'INSEE. Autrement dit, les ménages se font une idée soit sur l'augmentation ou une réduction des prélèvements obligatoires, ainsi face à cette situation ils ont une prévision concrète sur la variation des niveaux des prix. En outre, la politique fiscale expansionniste peut être moins efficace que prévue s'il y a un effet de "crowding-out" lorsque l'État préfère financer ses dépenses par des emprunts plutôt que par des impôts ou par une expansion monétaire. Le combat contre l'inflation (avec dépenses réduites et imposition accrue) peut également être inefficace si le surplus budgétaire est alloué au remboursement des créances de l'État. Par conséquent la relation qui existe entre la politique fiscale et l'inflation est de nature complémentaire, car dans le cadre l'adoption d'une politique fiscale expansionniste ou afin de stimuler la croissance, l'Etat réduit le cout des impôts en augmentant les dépenses publiques, cette option réduit également l'inflation, et de façon directe les anticipations d'inflation. Le seul point positif d'une inflation faible, ce sont les baisses des prix des achats effectués par l'Etat, la Sécurité Sociale ou les collectivités locales.

### **1.2-Politique fiscale et anticipation de l'inflation : faits stylisés de la politique budgétaire restrictive.**

La politique budgétaire restrictive est adoptée pour ralentir la croissance économique en diminuant les dépenses et en augmentant les impôts.

Selon Ndoreraha (2003), l'analyse des effets de la politique fiscale sur les anticipations d'inflation se fait sur base du commerce extérieur, d'une part, et à travers le niveau du revenu qui augmente en courte période.

Selon cet auteur, lorsqu'il y a une inflation, la conséquence évidente est la hausse des prix domestiques par rapport aux prix extérieurs. Le comportement des consommateurs est de s'approvisionner par les produits extérieurs du fait que ces derniers sont moins chers. Dans cette logique, on assiste à un élargissement de l'assiette imposable qui entraîne une augmentation des recettes fiscales par la voie d'impôt à l'importation tandis que les exportations prennent de moins en moins d'importance.

D'autre part, la hausse des prix permet de réaliser des économies budgétaires, si le gouvernement décide d'augmenter les prestations sociales moins vite que l'inflation et de geler le point d'indice qui sert de base à la rémunération des fonctionnaires. Plus l'inflation est forte, plus les économies

dégagées par ces mesures sont importantes. Avec une inflation nulle, ce mécanisme ne fonctionne pas. Par conséquent, quand l'inflation n'est pas au rendez-vous, le pilotage budgétaire pose un vrai problème.

## **1.2-La politique fiscale et inflation: lien théorique selon l'offre et la demande.**

Les politiques fiscales sont aujourd'hui un élément central des politiques économiques, mais leurs effets macroéconomiques font débat. L'accroissement (et la réduction) des recettes fiscales sont généralement perçus comme étant le résultat d'une décision prise par le gouvernement. Les revenus publics augmentent (diminuent) parce que le gouvernement hausse (réduit) les impôts et les taxes. Si cette appréciation est juste (il est très rare qu'un ministre des finances n'annonce aucune mesure fiscale modifiant des taux de taxation lors de la présentation de son budget), elle est cependant incomplète. Les recettes fiscales peuvent aussi fluctuer indépendamment de la volonté des autorités publiques. Des événements tels qu'une crise économique, une augmentation de la demande pour certains produits et services, de nouvelles habitudes de consommation peuvent aussi avoir des répercussions sur les revenus de l'Etat. Par conséquent, si nous désirons mieux comprendre pourquoi les revenus publics varient dans le temps et avec quel mécanisme ils impactent le niveau des prix (l'inflation), il faut aussi tenir compte de ces facteurs.

### **2.1-Politique fiscale et anticipation d'inflation : selon le canal de la demande**

La politique fiscale d'inspiration Keynésienne apparaît comme devant être plus sélective, puisqu'elle ne s'applique qu'à la demande et peut être modulée selon qu'il s'agit de consommation ou d'investissement. Appliquant le principe de la demande effective, il s'agit de prélever par l'augmentation de l'impôt ou par la réduction des dépenses publiques, une part du revenu nominal, telle que la dépense du revenu disponible après impôt, corresponde au total des ressources disponibles. Cette politique peut être mise en œuvre de deux façons différentes. L'action déflationniste peut résulter d'une certaine structure fiscale à peu près invariable dans le temps et dont les effets de stabilisation sont automatiques. À mesure que croissent les revenus nominaux, l'application de l'échelle progressive des taux d'imposition se traduit par un accroissement automatique du prélèvement fiscal plus que proportionnel à l'accroissement des revenus, contribuant ainsi à ralentir la demande globale. Cette politique, dite de flexibilité interne, n'est le plus souvent considérée que comme un accessoire d'une politique globale, qui accorde la préférence aux mécanismes monétaires dans la recherche de la stabilité, et qui répugne à confier à l'action discrétionnaire des pouvoirs publics un trop large pouvoir d'intervention. En fait la flexibilité interne peut jouer un rôle d'amortisseur de tensions, mais elle ne peut à elle seule assurer la régulation de l'activité économique.



Dans ces conditions, on préfère manier délibérément les taux d'imposition de manière à ajuster le montant du prélèvement fiscal à l'évolution des flux de revenus et de dépenses prévus. La politique fiscale devient une politique de compensation active. Elle permet d'autre part aux pouvoirs publics d'accumuler des réserves pendant la phase d'expansion inflationniste qu'ils pourront dépenser pour soutenir l'activité économique pendant la phase de ralentissement du cycle. C'est la technique dite du Budget conjoncturel ou du Fonds d'action conjoncturel.

## **2.2-Politique fiscale et anticipation d'inflation : selon le canal de l'offre**

Les changements de fiscalité peuvent également affecter l'économie via le canal de l'offre. Les effets d'offre transitent par des mécanismes d'incitations : suite à une baisse d'impôts, les agents peuvent être incités à travailler davantage, à investir ou à embaucher. Avec ce canal d'offre, un changement fiscal n'aura d'impact que s'il modifie le comportement des agents. Or, toute diminution signalée des prélèvements obligatoires agit de façon directe sur le niveau général des prix dont l'inflation.

## **II.1-Les anticipations d'inflation et leur rôle**

Les anticipations d'inflation sont dès lors un déterminant clé de l'inflation. Elles jouent un rôle essentiel dans la réalisation des ajustements macroéconomiques et dans la détermination de l'efficacité de la politique économique, en particulier de la politique monétaire. Les principales *fonctions de comportement* sont, d'une manière ou d'une autre, influencées par les anticipations. Ainsi la consommation des ménages dépend moins de leur revenu courant que du revenu « normal » anticipé pendant un certain horizon temporel (revenu « permanent »), voire du revenu moyen anticipé pendant la durée de vie (théorie du « cycle vital »). L'investissement des entreprises est lié aux débouchés escomptés, représentés par les variations anticipées de la demande (modèles d'accélérateur intégrant les anticipations). La demande d'encaisses monétaires des ménages et des entreprises est fonction des taux d'intérêt anticipés, des anticipations d'inflation (la prévision d'une accélération de l'inflation décourage la demande de monnaie). Puisque les variables macroéconomiques résultent de la conjugaison des actions individuelles, elles sont également conditionnées par les prévisions.

Le double-jeu entre anticipations des acteurs économiques et politiques économiques fait que les anticipations des agents influent et déterminent les politiques économiques alors qu'*a contrario* les politiques économiques prennent leur origine dans ces mêmes anticipations tout en tentant de les réguler.

La façon dont la pensée économique voit la formation des anticipations a évolué dans le temps :

Keynes, et beaucoup d'autres avec lui, considéraient que les anticipations sont aléatoires (Keynes se référait à la notion "d'animal spirit", ce qui correspond plus ou moins au concept de "pulsion vitale"...).

Au cours des années 70 et 80, les modèles de prévision ont fréquemment intégré des mécanismes "d'anticipations adaptatives», selon lesquelles les agents économiques font des prévisions en intégrant une partie de l'erreur observée précédemment. Ceci introduit un mécanisme d'apprentissage, mais atténué et introduit des délais de réaction plus ou moins long ("effets-retard).

La plupart des économistes se réfèrent aujourd'hui à l'hypothèse que les anticipations sont rationnelles, c'est-à-dire que les individus utilisent toute l'information disponible pour faire leurs plans de consommation, d'investissement, d'épargne. Keynes est considéré comme le premier auteur ayant mis l'accent sur le rôle des anticipations des agents, dans un contexte d'« incertitude radicale ». Mais Keynes n'explique pas en tant que telle la formation des anticipations, qui sont considérées comme exogènes.

Les économistes ont ainsi ensuite explicité les anticipations des agents par une loi de comportement, et trois formes principales d'anticipations peuvent être distinguées.

### 1.1- Les anticipations extrapolatives

L'anticipation extrapolative vise à anticiper les évolutions de certaines variables (le taux d'intérêt, les prix, les profits, les cours en bourse, la demande...) en fonction des tendances actuelles et passées de ces variables.

Selon Metzler, la valeur anticipée d'une variable à la période  $t$  dépend de sa valeur en  $t-1$  et de la tendance d'évolution de la variable ; dans le cas des prix, le prix anticipé en  $t$  (noté  $P_t^a$ ) est égal à :

$$P_t^a = P_{t-1} + \alpha(P_{t-1} - P_{t-2})$$

Le coefficient  $\alpha$  correspond à un coefficient d'anticipation : si  $\alpha$  est positif, cela signifie que l'on estime que la tendance va se prolonger ; à l'inverse, si  $\alpha$  est négatif, on anticipe un renversement de tendance ; si  $\alpha$  est nul, l'agent estime que l'évolution de la variable est identique à celle observée aujourd'hui.

### 1.2- Les anticipations adaptatives

L'anticipation adaptative corrige les erreurs passées, ce qui suppose une certaine maîtrise de l'information par les agents économiques.

Les monétaristes, dont Friedman, ne pouvaient s'accommoder d'une relation qui justifiait les politiques de relance ; c'est pourquoi ils vont s'attacher à démontrer, en s'appuyant sur le concept d'anticipations adaptatives, que l'arbitrage entre inflation et chômage existe à court terme mais disparaît sur le long terme.

Le concept d'anticipation adaptative s'appuie sur l'idée qu'un agent, en contexte d'information imparfaite, effectue une anticipation adaptative lorsqu'il adapte ses prévisions en tenant compte de l'information dont il dispose sur les grandeurs observées dans le passé ainsi que des erreurs d'anticipations commises sur ces valeurs passées.

La valeur future d'une variable est prévue à partir de sa valeur présente et de l'erreur de prévision faite à la période passée. La théorie des anticipations adaptatives est critiquée par les tenants de la Nouvelle Economie Classique, parce qu'elle heurte l'hypothèse de rationalité des agents ; en effet, des agents rationnels ne devraient pas commettre d'erreurs de façon systématique.

### 1.3- Les anticipations rationnelles

Pour John Muth [1961], puis Robert Lucas & Sargent [1972], les anticipations sont rationnelles ; cela ne signifie pas que les agents ne commettent jamais d'erreurs, mais qu'ils ont une connaissance parfaite du fonctionnement de l'économie et qu'ils utilisent toute l'information disponible. Sauf comportement totalement erratique de l'Etat ou événement imprévisible, les agents anticipent correctement les conséquences des politiques discrétionnaires, qui peuvent devenir inefficaces.

Les agents forment des anticipations rationnelles dès lors qu'ils tirent parti de toute l'information disponible (et non plus seulement des informations passées) pour établir leur prévisions ; en conséquence, les agents ne font pas d'erreurs systématiques de prévision, comme dans les cas d'anticipations adaptatives. On suppose ainsi que les agents connaissent et appliquent le « bon » modèle de l'économie, en l'occurrence le modèle néoclassique (économie à l'équilibre, prix flexible, etc.) : ils savent par exemple qu'un accroissement de la masse monétaire doit toutes choses égales par ailleurs se traduire par une hausse équivalente du niveau général des prix. On note ici le caractère autoréalisateur des anticipations rationnelles : si les agents croient à la théorie quantitative... cette dernière est validée par le comportement.

En outre, Tous les agents économiques anticipent.

- Tous les acteurs anticipent
  - Sur les variables macroéconomiques (prix, inflation, taux d'intérêt, etc.)
  - Sur les politiques économiques (budgétaire ou monétaire)

- Sur la conjoncture économique (présente ou future)
  
- Les ménages anticipent
  - Sur les politiques économiques actuelles et leurs effets à venir
  - Sur les politiques économiques futures
  
- Les pouvoirs publics anticipent
  - La réaction des ménages aux politiques économiques
  - L'évolution de la conjoncture économique pour déterminer les politiques à suivre

## **2.2-L'impact de la politique fiscale sur les anticipations**

La dimension temporelle est cruciale en macroéconomie et, a fortiori en matière de politique budgétaire où le paramètre politique entre en jeu.

Traditionnellement, les effets pervers d'une politique de réduction du déficit public sont bien connus : c'est une mesure efficace sur le moyen et long terme par sa stimulation de l'investissement et de la production. Il n'en reste pas moins que sur le court terme, non seulement la baisse du déficit mène à une baisse de la demande et une réduction de la production s'il n'y a pas expansion de la masse monétaire dans le même temps, mais en plus l'impopularité des hausses d'impôts freine la prise de décisions politique.

Cette théorie peut être remise en cause par la prise en compte même des anticipations rationnelles. En effet, si les consommateurs anticipent l'effet attendu de la baisse du déficit sur leur richesse, leurs anticipations des revenus futurs peuvent suffisamment s'améliorer pour conduire à une hausse de la consommation et faire donc qu'une baisse de déficit accroît le niveau de production, même dans le court terme.

La critique de Lucas implique que si la politique économique annoncée est « crédible » les anticipations seront « auto réalisatrices ». C'est donc une bonne crédibilité des autorités qui peut éviter des mesures de correction et des sacrifices trop lourds pour l'économie.

En termes de politique budgétaire, quatre facteurs sont pertinents à observer : la crédibilité du programme, son échelonnement dans le temps, sa composition et l'Etat des finances publiques ex-ante.

Si l'on prend le cas actuel de gouvernements perdant la maîtrise des finances publiques, avec de fortes dépenses publiques et de faibles recettes fiscales, un programme crédible de réduction du déficit peut accroître la production, même dans le court terme. La baisse des dépenses publiques conduit naturellement à la baisse du produit toute la question est celle de l'ampleur de la modification des anticipations. (Déplacement d'IS vers la gauche). Dans le moyen terme, une baisse du déficit est neutre pour la production car d'une part les déséquilibres produisent aussi leur propre autocorrection (puisque la baisse des dépenses publiques ne fait pas varier le taux de chômage structurel) et d'autre part la théorie de l'équivalence ricardienne veut qu'en cas de financement par emprunt, les agents anticipent le surcroît d'impôt ultérieur et épargnent le montant actualisé correspondant, ce qui fait que leur richesse globale comme leur consommation reste inchangée. Cette baisse conduit cependant à une baisse du taux d'intérêt et donc une hausse de l'investissement privé. Le déficit public crée un « effet d'éviction » sur l'investissement privé. La production globale étant égale à la somme des dépenses publiques et de la demande privée, si les premières sont plus faibles, les secondes doivent compenser, ce qui implique une baisse du taux d'intérêt et par là-même une hausse de l'investissement et une hausse de la demande.

Sur le long terme, la hausse de l'investissement conduit à une hausse du stock de capital et donc à une hausse de la production.

L'échelonnement de la réduction du déficit pose donc aussi et surtout la question de la crédibilité du gouvernement (cf. Lucas) qui lui impose d'implémenter une baisse des dépenses assez importante aujourd'hui pour convaincre les électeurs de son intention ainsi que d'une baisse des dépenses assez reportée dans l'avenir pour réduire les effets sur la demande globale en période courante. Tout ce qui améliore les anticipations diminue le coût de la réduction du déficit. Des mesures comme la baisse des allocations chômage peuvent être perçues par les marchés financiers et les entreprises comme réduisant des distorsions dans l'économie, améliorant les anticipations et accroissant la dépense privée à court terme. (Cette mesure ne prend en compte que l'effet sur le revenu et non l'effet redistributif : la consommation des chômeurs va baisser).

Si les consommateurs, les entreprises et les acteurs des marchés financiers ont des anticipations rationnelles, alors, en réponse à l'annonce d'une réduction du déficit, ils vont anticiper tous ces effets. Ils réajusteront leurs anticipations de la production future à la hausse et celle du taux à la baisse.

Ce chapitre avait pour objectif d'établir les bases du fondement théorique de la relation qui existe entre la politique fiscale et les anticipations d'inflation. A cet effet, le chapitre a été structuré en deux parties. La première s'est attelée à faire ressortir la littérature qui explique l'effet d'une fluctuation des prélèvements obligatoires sur les anticipations d'inflation. A l'issue de cette partie, malgré le fait que les impôts soient l'une des ressources les plus importantes en terme de rentabilité de recettes fiscales, il a été constaté que les variations des impôts influencent en général négativement l'inflation. La deuxième partie quant à elle s'est chargée d'établir les contours théoriques sur les anticipations. Il a été établi que les anticipations jouent un rôle

essentiel dans la réalisation des ajustements macroéconomiques et dans la détermination de l'efficacité de la politique économique, en particulier de la politique monétaire .Cependant, sa relation avec la politique budgétaire met les gouvernements en difficulté dans la mesure où ces derniers perdent parfois la maîtrise des finances publiques. Dans le chapitre suivant nous allons procéder à l'élaboration d'un état des lieux de la relation existant entre la politique fiscale et les anticipations d'inflation dans l'union européenne.

## Chapitre 2 : Politique fiscale et anticipation d'inflation ; état des lieux en union européenne.

La fiscalité assure les recettes des budgets nationaux sur la base des impôts nationaux et locaux et des cotisations sociales prélevés sur la consommation, le travail et le capital. Les impôts ont des incidences complexes et ont dès lors des conséquences pour de nombreuses politiques appliquées principalement dans le contexte de l'Union à l'appui du bon fonctionnement du marché unique. Dans le contexte de l'assainissement des finances publiques, la politique fiscale est utilisée pour assurer des rentrées budgétaires ainsi que pour encadrer les politiques sociales et économiques. La réforme fiscale doit servir à stimuler la croissance, notamment en modifiant la manière dont la charge fiscale est répartie entre le travail et la consommation et en élargissant l'assiette de l'impôt plutôt qu'en augmentant les taux d'imposition. Ainsi, La politique fiscale au sein de l'Union européenne (UE) se compose de deux branches: *la fiscalité directe*, qui reste de la compétence exclusive des États membres, et *la fiscalité indirecte*, qui touche à la libre circulation des marchandises et à la libre prestation des services. En matière de fiscalité directe, les États membres ont pris des mesures qui permettent d'éviter l'évasion fiscale et la double imposition. La politique fiscale fait en sorte que la concurrence entre les États membres dans le marché intérieur ne soit pas faussée par des disparités des taux et régimes d'imposition au niveau de la fiscalité indirecte. Des mesures ont également été mises en place pour pouvoir éviter des effets négatifs de la concurrence fiscale si des entreprises opèrent des transferts entre les États membres de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Pays-bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède).

Les gouvernements prélèvent des impôts pour financer leurs dépenses. Les États membres n'ont pas tous les mêmes priorités en matière de dépenses et l'UE n'intervient dans ce domaine que lorsqu'ils dépassent certaines limites. En effet, s'ils dépensent et s'endettent de manière excessive, ils peuvent mettre en péril la croissance économique d'autres États membres de l'UE. Toutefois, dans la mesure où ils mènent une politique économique prudente, les États membres disposent d'une grande latitude en ce qui concerne leurs dépenses et les impôts qu'ils peuvent prélever pour les financer. Ce sont donc les gouvernements nationaux qui fixent les taux d'imposition sur les bénéfices des sociétés et le revenu des personnes physiques.

Par ailleurs, les différences entre États membres pour la fixation du taux de TVA peuvent néanmoins être très importantes et un taux inférieur au taux minimum peut même être autorisé dans certaines circonstances. Des dérogations sont possibles, par exemple pour les biens et les services qui n'entrent pas en concurrence avec des biens ou des services d'un autre État membre, ou pour les biens de la vie courante comme les denrées alimentaires et les médicaments. L'un des objectifs du marché intérieur est d'assurer la libre circulation des marchandises, des services et des capitaux au sein de l'Union. Le traité CE pose le principe de neutralité fiscale dans les échanges intracommunautaires. La fiscalité pourrait en effet fausser ces échanges, par exemple au bénéfice d'un pays qui appliquerait une TVA réduite pour attirer les consommateurs. Pour prévenir ce risque, les États membres ont décidé d'harmoniser leur taxation indirecte. Mais harmonisation ne veut pas dire uniformisation: les taux ne sont pas identiques dans tous les pays de l'UE. Chacun d'entre eux possède un taux de TVA "standard" d'au moins 15 % et un (ou deux) taux réduit(s) d'au moins 5 %, applicable(s) à certains produits ou activités présentant un caractère social ou culturel (produits alimentaires, produits pharmaceutiques, livres, musées).

Les taux standard varient de 15 % pour le Luxembourg à 25 % pour la Suède. En Roumanie, le taux de TVA normal est de 19 %, le taux réduit de 9% et le taux très réduit de 5 %.

Comme aucun pays ne peut modifier ses taux de manière unilatérale, un gouvernement qui souhaite baisser sa TVA doit d'abord obtenir l'accord de tous ses partenaires, le traité prévoyant que les décisions sont prises à l'unanimité. Ainsi, pour baisser la TVA sur la restauration, l'assemblée doit au préalable obtenir l'aval des autres pays membres de l'UE.

En outre, les régimes et taux de TVA sont soumis à la règle communautaire exigeant l'unanimité des 27 États membres pour toute décision en matière fiscale. Cette règle a pour fonction de préserver l'autonomie nationale. L'objectif de ce chapitre est de présenter un bref état des lieux de la relation qui existe entre la politique fiscale et dans l'union européenne. Pour ce faire, les données qui seront présentées dans ce chapitre concerneront la période qui s'étale des années 2007 à 2020. Par ailleurs, ce chapitre présentera dans la première partie les statistiques qui rendent compte de la relation entre la politique fiscale et les anticipations d'inflation par le biais des impôts indirects dans l'UE, en seconde partie, de ressortir les statistiques qui rendent compte de la relation entre la politique fiscale et les anticipations d'inflation par le biais des impôts directs dans l'UE.

## **II.1-Politique fiscale et anticipation d'inflation : faits stylisés selon les impôts indirects**

Dans cette section, il est question de procéder à une analyse purement descriptive des données que vont présenter les deux impôts indirects choisis dans le cadre de notre étude. Pour ce faire, la



première partie va s'appesantir sur des statistiques portant sur la tva, la deuxième quant à elle va reposer sur les droits de douane.

Dans le cadre du budget général, l'Union européenne dispose de trois types de ressources propres :

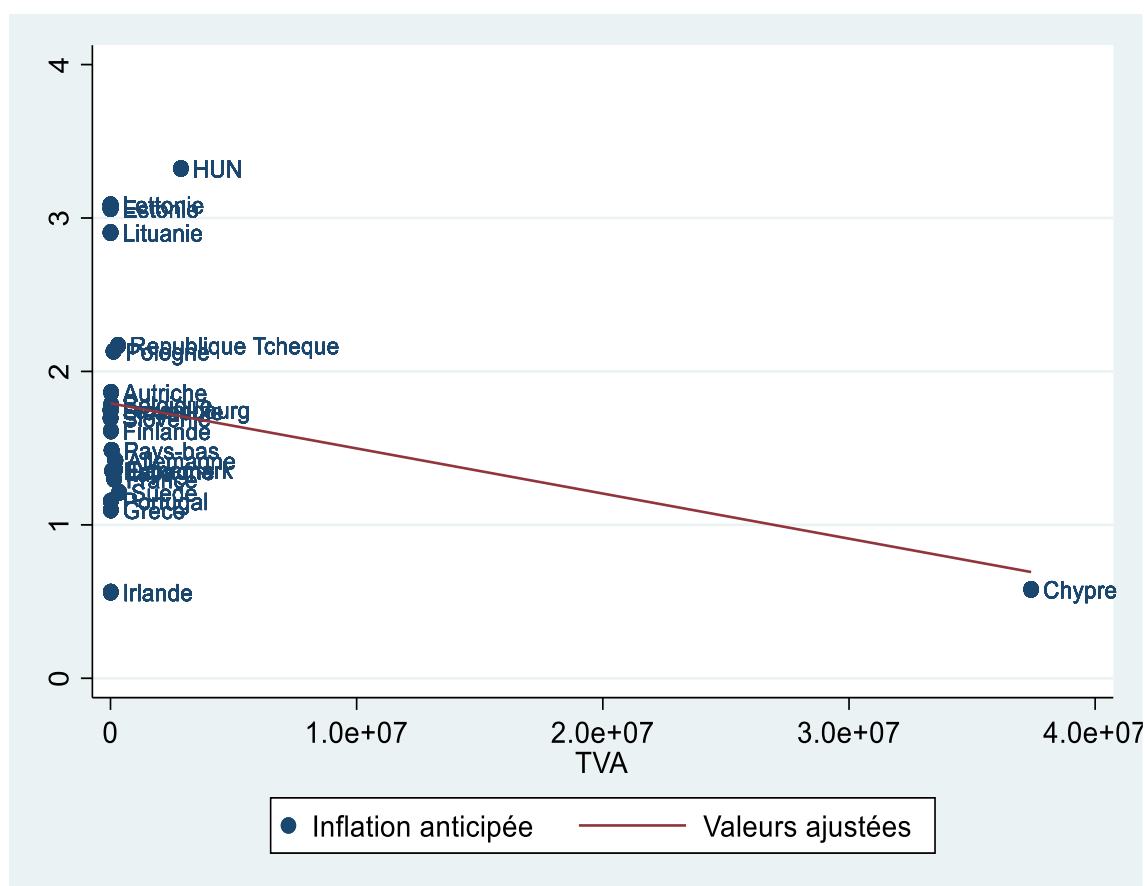
- les ressources propres traditionnelles (droits de douane, prélèvements agricoles et cotisations sur le sucre et l'isoglucose) ont été introduites en 1970 et sont perçues auprès des opérateurs économiques par les États membres pour le compte de l'Union ; elles représentaient 14% du total des recettes de l'Union en 2019. Les droits de douane sont perçus sur les importations en provenance de pays tiers au sein de l'Union, en application du tarif douanier commun en vigueur aux frontières extérieures de l'Union. Les accords de réduction ou de suppression des droits de douane (ex : accords dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce ou OMC) ont affaibli le rendement de cette ressource. Les prélèvements agricoles sont perçus sur les importations dans l'Union de produits agricoles couverts par la politique agricole commune (PAC). Ces taxes doivent compenser la différence entre les cours mondiaux et les prix plus élevés de l'Union. La part de cette ressource est marginale, notamment en raison de la baisse des prix agricoles européens ;
- la "ressource TVA" est une contribution des États membres correspondant au montant d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) perçue au taux de 0,3% sur une assiette harmonisée entre les pays de l'UE de TVA qu'ils perçoivent. Elle a cessé d'être la principale ressource de l'Union européenne. Elle représentait 12% de la totalité des ressources de l'UE en 2019 ;
- la "ressource RNB" est un prélèvement sur le revenu national brut (RNB) de chaque État membre d'un pourcentage fixé annuellement par le budget de l'Union. Cette ressource, créée en 1988, était au départ complémentaire, c'est-à-dire qu'elle ne devait être perçue que si les autres ressources propres étaient insuffisantes pour couvrir les dépenses. Elle représente aujourd'hui, et de loin, la principale source de revenus de l'Union : 72% de la totalité des ressources propres en 2019, soit 107,1 milliards d'euros.

### **1.1-TVA et anticipation de l'inflation en UE : faits stylisés**

La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) fait en partie exception, car elle joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement du marché unique et le maintien d'une concurrence loyale dans toute l'UE. L'UE intervient donc en fixant des taux minimaux et maximaux de TVA applicables par les États membres. Cependant, l'harmonisation dont ont décidé les États membres sur la taxation indirecte ne veut pas dire uniformisation: les taux ne sont pas identiques dans tous les pays de l'UE.

Chacun d'entre eux possède un taux de TVA "standard" d'au moins 15 % et un (ou deux) taux réduit(s) d'au moins 5 %, applicable(s) à certains produits ou activités présentant un caractère social ou culturel (produits alimentaires, produits pharmaceutiques, livres, musées).

**Graphique 1 : Relation entre la TVA et les anticipations d'inflation dans l'UE .**



Source : auteur à travers stata et des données issues de l'OCDE.

Une analyse conjointe de l'évolution des recettes fiscales issues de la TVA et de la tendance des anticipations d'inflation dans l'UE sur la période 2007-2020, telle que présentée par le graphe 1, reflète une courbe décroissante. Autrement dit, la TVA et les anticipations d'inflation évoluent en sens inverse. Précisément, lorsque la TVA connaît une fluctuation à la hausse, les anticipations d'inflation prédites par les agents économiques des pays membres de l'UE diminuent. En s'appuyant par exemple sur le tableau 1 ci-dessous, l'on se rendra compte que les recettes issues de la TVA en 2007 vont de 1 073 065 euros à 3 117 344 euros en

2020, concomitamment les anticipations d'inflation en 2007 varient de 3.107958% à 0.740113% en 2020. A travers ces données, on observe que la corrélation entre la TVA et les anticipations d'inflation reste négative .

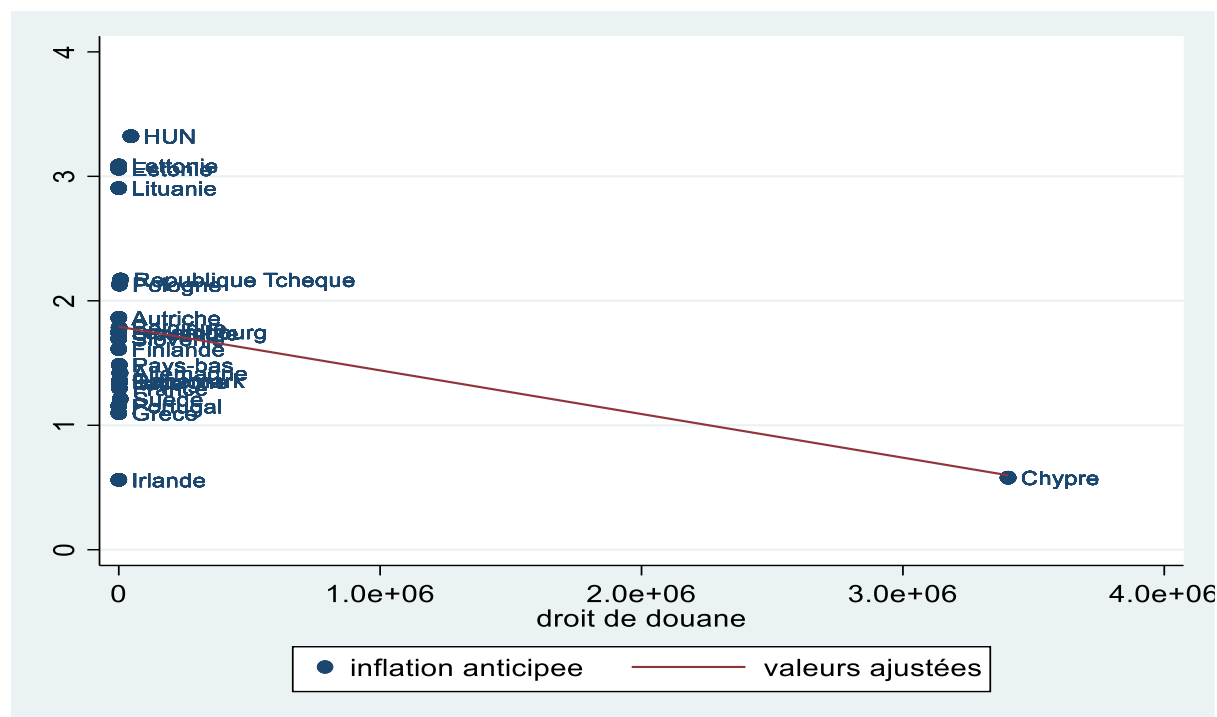
**Tableau 1 : Relation entre TVA et anticipation de l'inflation**

Années	Variabes	Observations	Mean	Std. Dev.	Min	Max
<b>2007</b>	TVA	23	1073065	4481905	1175.469	2.16e+07
	Inflation anticipée	23	3.107958	2.377867	-.8	10.08121
<b>2020</b>	TVA	23	3117344	1.32e+07	2483	6.19e+07
	Inflation anticipée	23	0.740113	1.248595	-1.165862	3.499803

Source: auteur calculé à travers stata

## 1.2- Droits de douane et inflation en union européenne : faits stylisés

**Graphique 2 : Relation entre les droits d douane et les anticipations d'inflation**



Les droits de douane comme la TVA sont classés dans la fiscalité directe .De ce fait, si l'on se réfère à la représentation exposée par le graphique 2 ci-dessus, le constat est le même qu'au niveau du **graphique1**.Cela revient à dire que l'IRPP évolue en sens inverse avec les anticipations d'inflation. Par ailleurs, une observation minutieuse du tableau 2 montre que la relation entre les droits de douanes et les anticipations d'inflation est hétérogène, car entre 2007 et 2020 les droits de douanes sont allés de 96274.3 euros à 178645.8 euros, cependant les anticipations d'inflation faites par les agents économiques ont connu une diminution drastique allant de 3.107958% en 2007 à 0.740113 % en 2020.

**Tableau 2 : Relation entre les droits de douane et les anticipations d'inflation**

Années	Variables	Observations	Mean	Std. Dev	Min	Max
2007	Droits de douane	23	96274.3	447773.7	26	2150077
	Inflation anticipée	23	3.107958	2.377867	-.8	10.08121
2020	Droits de douane	23	178645.8	830295.6	26	3986724
	Inflation anticipée	23	.740113	1.248595	-1.165862	3.499803

Source : auteur à travers stata

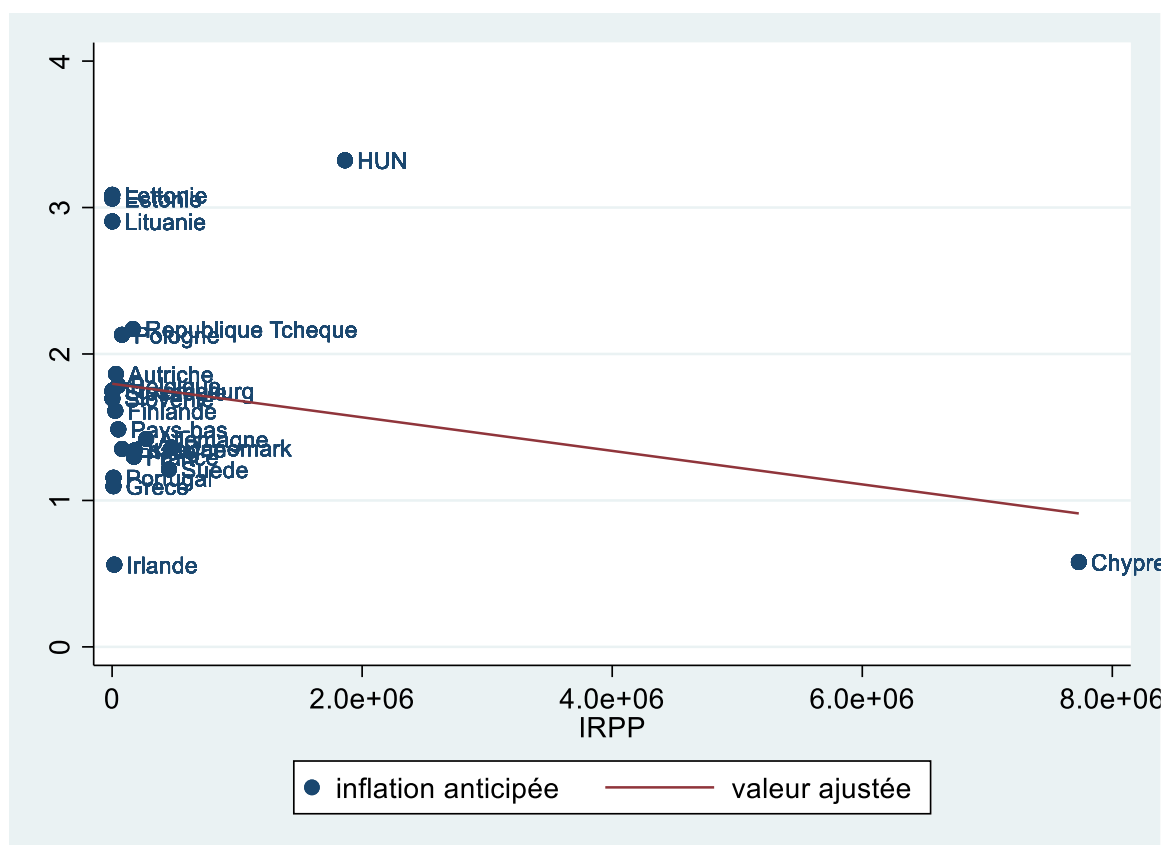
## **II.2-Politique fiscale et anticipation d'inflation : faits stylises selon les impôts directs**

L'impôt direct est un impôt pour lequel la personne physique ou morale qui supporte l'impôt c'est-à-dire le contribuable en est également le redevable, c'est-à-dire celle qui en effectue le versement à l'administration fiscale. Les impôts directs sont ainsi payés et supportés par la même personne identifiée par l'administration. L'impôt direct connu de tous est bien sûr l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP). Pour l'impôt sur le revenu, il incombe à un particulier la charge -il est donc le redevable-, la déclaration et le paiement de l'impôt. Le paiement intervient désormais à la source pour un bon nombre de ses catégories de revenus. Pour les particuliers, citons parmi les autres impôts directs les plus connus :

- les impôts locaux comme la taxe foncière ou la taxe d'habitation ;
- l'impôt sur la fortune immobilière.

### **2.1-L'IRPP et les anticipations d'inflation : faits stylisés**

#### **Graphique 3 : Relation entre l'IRPP et les anticipations d'inflation**



Source : auteur à partir des données de l'OCDE, schéma élaboré dans stata

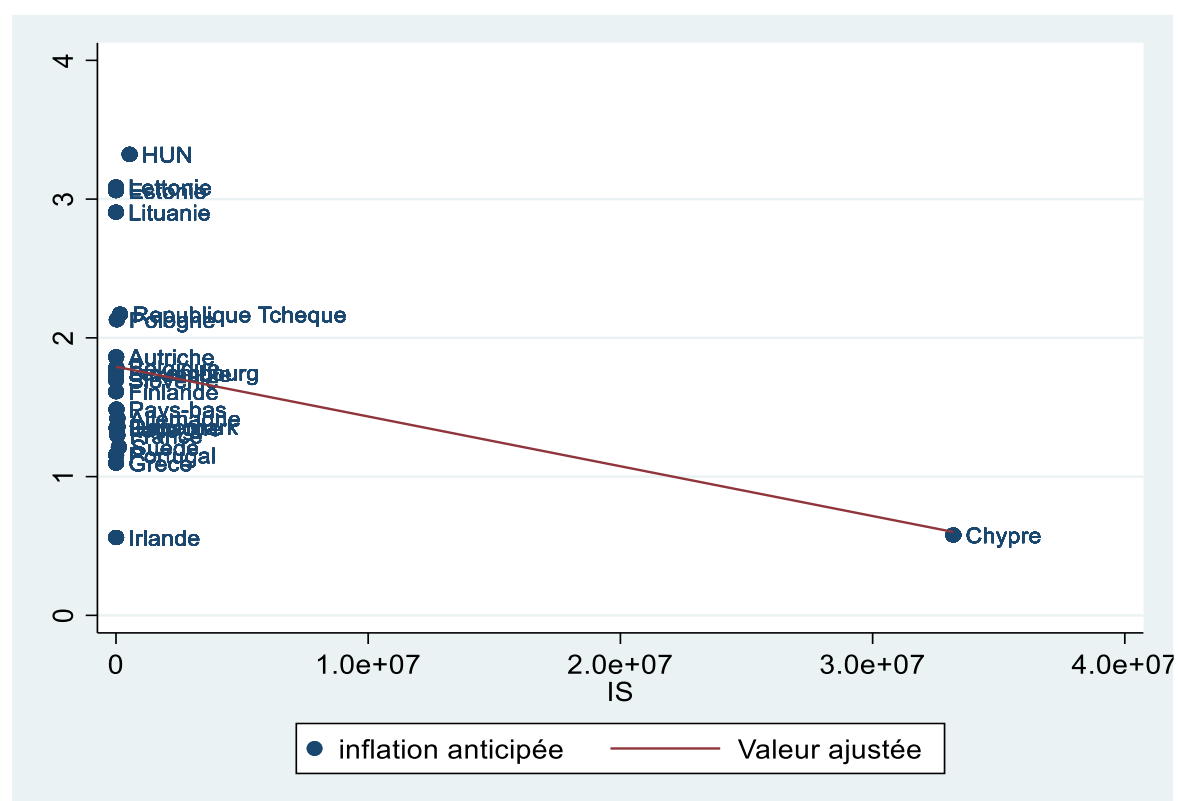
A travers le graphique 3, l'on constate rapidement que l'IRPP apporte une part importante de sa contribution dans les recettes fiscales. Pour preuve, il est plafonné à 8 000 000 d'euros en 2020. En revanche, l'augmentation de cet impôt transmet un signal négatif aux agents économiques suite aux prévisions qu'ils ont des variations des niveaux des prix sur les marchés. En observant minutieusement le graphique 3, on peut également ajouter que la république de Chypre présente une certaine particularité, car hormis le fait qu'elle soit le pays qui engrange une plus-value supérieure aux autres Etats, elle se situe également dans la tranche des pays qui effectuent le moins les anticipations d'inflation. Ces observations ne font que confirmer la relation hétérogène qui est entretenue entre l'IRPP et l'inflation anticipée. Le tableau 3 présente l'évolution de l'IRPP de 2007 à 2020, allant de 326294.7 euros à 815268.6 euros, cette augmentation de l'impôt induit directement une diminution drastique des prévisions faites par les ménages sur l'inflation.

**Tableau 3 : Statistiques de l'évolution de l'IRPP et des anticipations d'inflation**

Années	Variables	Observations	Mean
2007	IRPP	23	326294.7
	Anticipation d'inflation	23	3.107958
2020	IRPP	23	815268.6
	Anticipation d'inflation	23	0.740113

Source : auteur à travers Stata

## 2.2-L'Is et les anticipations d'inflation : faits stylisés

**Graphique 4 : Relation entre l'IRPP et les anticipations d'inflation**

Source : auteur

**Tableau 4 : Evolution conjointe de l'Is et des anticipations d'inflation**

Années	Variables	Observations	Mean
<b>2007</b>	Is	23	751335.7
	Inflation anticipée	23	3.107958
<b>2020</b>	Is	23	2374006
	Inflation anticipée	23	0.740113

Source : auteur

En observant bien le graphique 4 et le tableau 4, la remarque que l'on fait repose sur l'évolution inverse de l'Is par rapport aux anticipations d'inflation. Ceci se matérialise d'une part à travers le graphique 4, qui présente une courbe décroissante de l'Is par rapport aux anticipations d'inflation, et d'autre part par le tableau 4 qui présente une évolution substantielle de l'Is d'un montant de 751335.7 euros en 2007 à 2 374 006 euros en 2020, cependant en matière d'anticipation d'inflation, il est évident de le constater, les ménages ont régresser leur prévision d'inflation, les anticipations qui au départ étaient situées à 3.107958% en 2007 ont diminué à 0.740113% en 2020. Ces chiffres traduisent ainsi la relation hétérogène qui existe entre l'Is et les anticipations d'inflation des ménages en UE.

L'objectif de ce chapitre était d'établir l'état des lieux de la relation entre la politique fiscale et les anticipations d'inflation dans l'union européenne .Ce faisant, le chapitre a été subdivise en deux principales sections. La première s'est chargée d'établir des faits sur l'évolution conjointe de la politique fiscale et de l'inflation en se basant sur les impôts indirects principalement la TVA et les Droits de douane. A l'issue de cette partie, il s'est avéré que la corrélation entre les impôts indirects et l'inflation est négative.

La seconde section quant à elle s'est attelée de procéder à l'analyse statistique de l'évolution conjointe de la politique fiscale et des anticipations d'inflation en se référant cette fois sur les impôts directs tels l'IRPP et l'impôt sur les sociétés .Au terme de cette seconde partie, il a été établi que la politique fiscale et les anticipations d'inflation évoluent dans également dans un sens inverse . Au regard de tout ce qui précède, la relation entre la politique fiscale et les anticipations d'inflation en Union Européenne ne semble pas dépendre du type d'impôt et ni de la proportion qu'il occupe dans les recettes fiscales. On devrait de ce fait s'attendre au niveau des estimations économétrique, a un effet des anticipations d'inflation qui conduit au même résultat.



## **CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE**

Dans cette partie, l'objectif était d'une part de poser les jalons théoriques qui soutiennent le lien entre la politique fiscale et les anticipations d'inflation, et d'établir d'autre part l'état des lieux de cette même relation dans l'UE. Pour atteindre cet objectif, cette partie a été subdivisée en deux chapitres. Le premier s'est chargé de faire une revue sur les arguments théoriques qui établissent le lien entre la politique fiscale et les anticipations d'inflation. A l'issue de ce chapitre, il ressort que le lien entre ces deux variables peut être établi selon deux(02) approches : selon la première approche, la politique fiscale peut avoir des effets sur les anticipations d'inflation par le biais des types de politique fiscale implémentés par le gouvernement dont la politique budgétaire expansionniste et la politique budgétaire restrictive. La seconde approche pour sa part établit le lien entre la politique fiscale et les anticipations d'inflation à travers le canal de relance choisit par le gouvernement soit celui de l'offre, soit celui de la demande.

Le deuxième chapitre quant à lui s'est attelé de faire une description des faits du lien qui existe entre la politique fiscale et les anticipations d'inflation dans l'UE. Au terme ce chapitre, il a été établi que la corrélation entre la politique fiscale et les anticipations d'inflation est négative .En effet, il s'est avéré que la politique fiscale était négativement corrélée aux anticipations d'inflation pour ce qui est des impôts indirects, comme ceux directs.

**DEUXIEME PARTIE:ANALYSE EMPIRIQUE DE  
L'IMPACT DE LA POLITIQUE FISCALE SUR  
LES ANTICIPATIONS D'INFLATION DANS  
L'UNION EUROPEENNE.**

## **INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE**

Cette deuxième partie consacrée à l'analyse empirique portant sur l'impact de la politique fiscale sur les anticipations d'inflation des ménages en UE est divisée en deux chapitres.

Le chapitre III propose une analyse méthodologique et économétrique dans l'optique de valider ou alors d'invalider nos hypothèses de recherche. Il s'agit dans une première section de présenter les données, les variables du modèle ainsi que la forme théorique du modèle à estimer. Dans la deuxième section, nous allons présenter la littérature sur les différents tests de stationnarité, de cointégration et de causalité au sens de Granger.

Dans le chapitre IV, nous procéderons à la présentation des résultats de l'étude afin de proposer des recommandations de politique économique. Nous allons de ce fait dans un premier temps proposer la présentation des résultats d'indépendance, de stationnarité et de cointégration. Par la suite, nous allons présenter les résultats des estimations du modèle et ceux de la causalité en panel au sens de Granger en guise de robustesse.

## CHAPITRE 3:ANALYSE METHODOLOGIQUE ET ECONOMETRIQUE.

Ce chapitre est consacré à la présentation d'une analyse méthodologique et économétrique dans l'optique de valider ou alors d'invalider nos hypothèses de recherche.

La méthodologie selon GRAWITZ (2000) est définie comme « l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités quelle poursuit, les démontrer et les vérifier ». Ainsi, la validité de toute étude repose sur la méthodologie suivie pour la conduire. Elle s'appuie sur la problématique, les questions de recherche, et les objectifs de la recherche. Comme le dit Thietart (2007), il s'agit de donner l'ensemble des règles nous ayant permis d'identifier et de choisir les outils adaptés à cette recherche.

Le but de cette recherche étant d'établir la structure d'un cadre méthodologique pouvant servir à estimer la relation entre la politique fiscale et les anticipations d'inflation au sein de l'UE. Plusieurs modèles peuvent permettre d'analyser empiriquement cette relation. Nous présenterons en première section le modèle économétrique, en deuxième section nous présenterons les corrélations entre le vieillissement de la population et l'épargne en Afrique subsaharienne.

### III.1- Politique fiscale et anticipation de l'inflation en Union Européenne : Méthodologie.

Bien qu'il existe dans la littérature de nombreux modèles qui puissent permettre de déterminer l'effet de la politique fiscale sur les anticipations d'inflation. Dans cette section, nous présentons le cadre théorique des tests de cointégration entre la politique fiscale et les anticipations d'inflation dans l'UE. L'approche de Pesaran, Shin et Smith (2001) est utilisée pour tester la cointégration et l'approche de Toda et Yamamoto (1995) pour tester la causalité entre les variables. Les estimations économétriques montrent que la politique fiscale influence négativement les anticipations d'inflation. Cependant, les tests de causalité concluent à une absence de causalité de la politique fiscale vers l'anticipation d'inflation. Cette section décrit en outre les données de l'étude ainsi que leurs sources. Ce modèle analyse des effets des agrégats macroéconomiques, et d'autres variables réelles sur les prévisions des agents économiques en matière d'anticipation d'inflation. Cette section a pour objectif de présenter le cadre

méthodologique relatif à l'évaluation de l'impact de la politique fiscale sur les anticipations d'inflation au sein de l'UE. Elle s'articule donc à cet effet en deux parties. La première partie se chargera de faire une présentation succincte du modèle choisi tandis que la seconde portera sur la présentation des variables retenues par le modèle.

### **1.1-Presentation du modèle**

Plusieurs modèles peuvent être utilisés pour tester les deux hypothèses secondaires de notre travail de recherche c'est-à-dire, démontrer d'une part qu'une variation de l'impôt indirect influence les anticipations d'inflation des ménages des pays membre de l'UE et établir d'autre part qu'une variation de l'impôt direct agit négativement sur les anticipation d'inflation. La récente littérature économétrique semble accorder un intérêt particulier au modèle de données en panel qui prend en compte l'hétérogénéité des pays et qui permet de tester l'uniformité des comportements. Notre choix est porte sur l'équation établie par Alain Kabundi (2015) et de Tomasz Łyziak(2019) :

A ce niveau, nous allons présenter les données de l'étude, les variables ainsi que le modèle économétrique.

### **1.2-Description des variables**

Le choix des variables ci-dessus brièvement présentées a été inspiré de celles qui sont régulièrement évoquées dans la littérature. Il convient de distinguer les variables d'intérêt de celles de contrôle :

#### **→Les variables d'intérêt**

L'inflation anticipée : elle mesure la crédibilité de la politique monétaire a atteindre son objectif de stabilité des prix et elle représente également un canal de transmission de la politique monétaire

La taxe sur la valeur ajoutée : elle est un impôt indirect qui est paye par les consommateurs et collecte par les entreprises. Elle représente la différence entre un prix hors taxe et un prix toutes taxes comprises.

Les droits de douane : ils représentent des impôts payes sur des marchandises importées.

L'impôt sur le revenu des personnes physiques

L'impôt sur les sociétés.

**→Les variables de contrôle**

- La dette publique
- Le revenu National net
- Les cotisations sociales
- Le produit intérieur brut
- l'investissement
- Epargne des ménages
- Dépenses des ménages

Toutes les données concernant ces différentes variables ont été téléchargées dans le site de l'OCDE.

**III.1.1- les données de l'étude.**

Les données de l'étude sont issues de la base de données de l'OCDE(2019), avec une mise à jour récente datant du 26 novembre 2020.

Les données obtenues sont observées pour un panel de 23 pays de l'UE à savoir :Allemagne,Autriche,Belgique,Chypre,Danemark,Espagne,Estonie,Finlande,France,Grèce ,Hongrie,Irlande,Italie,Lettonie,Lituanie,Luxembourg,Pays-bas,Pologne,Portugal,Republique tchèque ,Slovénie ,Slovaquie, Suède.

**➤ Les tests de racine unitaire en données de panel**

Les tests de racine unitaire de données de panel sont plus avantageux et puissants que les tests classiques utilisés dans le cas des séries temporelles grâce à la prise en compte de la dimension individuelle. La littérature économétrique reconnaît deux grandes générations de test de racine unitaire en panel, à savoir d'une part les tests de première génération (Levin, Lin et Chu (2002), Im, Pesaran et Shin (1997, 2002 et 2003), Maddala et Wu (1999), Harris et Tzavalis (1999)) et les tests de deuxième génération (Bai et Ng (2001), Moon et Perron (2004) et Pesaran (2004), Hadri (2000)). De manière générale, ces tests vérifient l'hypothèse nulle de présence d'une racine unitaire et donc de non stationnarité, contre l'hypothèse alternative de non stationnarité. La différence fondamentale entre ces deux générations de tests, repose sur l'hypothèse d'indépendance/ indépendance inter individuelle. En effet, la première génération de test dominée par les travaux précurseurs de Levin, Lin et Chu (2002) (homogénéité de la racine unitaire autorégressive) et de Im, Pesaran et Shin (1997, 2002 et 2003) (introduction de

l'hétérogénéité de la racine unitaire) a eu pour objectif de montrer qu'il est possible de faire un test de stationnarité en panel, tout en considérant qu'il ne puisse y avoir dépendance entre les individus de l'échantillon. Or, d'un point de vue théorique, il est quasiment impossible de mener une étude entre des variables macroéconomiques sans qu'il n'y ait indépendance, puisque celles-ci sont caractérisées par un fort niveau de corrélation.

Cette remarque a donc été à l'origine de la deuxième génération des tests de racine unitaire dominée par Bai et Ng (2001) et Pesaran (2003), dont l'optique est de prendre en compte la question de la dépendance individuelle.

Compte tenu de la multitude de test de stationnarité en panel divisés entre première et deuxième génération, il sera utile pour nous de procéder au préalable à un test d'indépendance individuel par Pesaran (2004). Dans ce contexte et conformément à la littérature économétrique, s'il y'a présence d'une dépendance individuelle des variables, nous pourrons appliquer un test de stationnarité de deuxième génération à l'instar de celui de pesaran (2003), encore appelé cross-sectionally augmented IPS (CIPS) qui tient compte de la dépendance entre les individus, et si par contre le test de pesaran (2007) rejette la dépendance, le test de première génération de Im, Pesaran et Shin (IPS) (1997, 2002 et 2003), pourra être implémenté.

### ➤ Les tests de cointégration en panel

Comme dans le cas des séries temporelles, l'analyse de la cointégration sur données de panel suppose que les variables du modèle soient rendues stationnaires avec un même ordre, et qu'une combinaison linéaire entre celles-ci correspondant à un résidu soit intégrée d'ordre inférieur. De plus, comme dans les séries temporelles, l'analyse de la cointégration en données de panel tient compte du problème de corrélation fallacieuse. De manière générale, ces tests testent une hypothèse nulle de non cointégration des variables du panel (cointégration pouvant être inter/intra individuelle) contre une hypothèse alternative de l'existence d'au moins une relation de cointégration. Plusieurs tests ont été développés dans le but de tenir compte de ces difficultés. On peut présenter dans un premier temps le test de Pédróni (1995, 1997, 1999 et 2003) qui en plus de résoudre le problème de corrélation fallacieuse, tient compte de celui d'hétérogénéité des paramètres du modèle. Toutefois, comme dans le cas des tests de racine unitaire en panel, le test de cointégration de Pédróni (1995, 1997, 1999 et 2003), ne tient pas compte du problème de dépendance interindividuel qui pourrait rendre les estimations inefficaces. Pour résoudre ce problème, Westerlund (2007) propose la mise sur pied d'un test de cointégration qui tient non seulement compte du problème d'hétérogénéité des paramètres résolu par le test de Pédróni, mais aussi intègre la question d'indépendance temporelle.

Basé sur le modèle à correction d'erreur, il s'effectue directement sur le paramètre associé à la variable qui assure la correction d'erreur ou le retour vers l'équilibre de long terme en cas de

choc. Si ce coefficient est négatif et significatif, il y'a donc correction d'erreur et donc cointégration, dans le cas contraire, l'hypothèse nulle d'absence de cointégration est acceptée. Il utilise et calcule quatre statistiques de test de cointégration (Ga, Gt, Pa, Pt) à partir du modèle à correction d'erreur. Gt et Pt sont obtenus à partir des écarts-types des coefficients associés au terme de correction d'erreur de façon standard, et les Ga et Pa sont obtenus en utilisant l'estimateur de variance-covariance de Newey-West (1994).

### **CONCLUSION CHAPITRE III**

Ce chapitre avait pour objectif de faire une présentation des méthodes statistiques et économétriques qui nous permettront de vérifier empiriquement l'effet des dépenses publiques de santé et d'éducation sur la croissance économique en Afrique subsaharienne. Nous avons dans une première section présentée les données de l'étude, les variables et le modèle théorique à estimer. Dans la deuxième section, nous allons présenter les tests de stationnarité de stationnarité et de cointégration en panel, ainsi que la causalité en panel au sens de Granger.

Pour ce qui est des tests de stationnarité et de cointégration, nous avons montré qu'il existe les tests de première et de deuxième génération qui sont conditionnés par la validation ou l'invalidation du test dépendance de Pesaran (2004).

La causalité au sens de Granger a été mise en oeuvre par la méthode de Dumitrescu-Hurlin (2012). Le chapitre IV suivant permet de ce fait de présenter nos résultats.



## CHAPITRE 4 : RESULTATS DE LA RECHERCHE ET INTERPRETATION

Le modèle et les variables présentés. Ce chapitre essentiellement empirique a pour objectif la présentation et l'interprétation de nos résultats. Pour ce faire, le chapitre est reparti en deux sections. La première présente les tests préalables aux estimations et la deuxième est réservée à la présentation et à l'interprétation des résultats.

### IV.1-Politique fiscale et anticipation de l'inflation :

En économétrie contemporaine, procéder à des « tests pré-estimations » avant toute estimation est un préalable. Cette section nous permettra de procéder à l'élaboration de ces tests qui serviront à analyser la structure des variables de notre modèle. A cet effet, elle sera articulée en deux parties. La première effectuera les tests de dépendance et la seconde se chargera de tester la stationnarité des variables du modèle compte tenu des résultats issus du test de dépendance.

#### 1.1-Tests de dépendance

La première étape de notre démarche empirique d'analyse économétrique des données consiste à appliquer les tests de dépendance de déterminer pour chaque variable, le degré de dépendance des individus. Les résultats du test de dépendance de Pesaran (2015) sont présentés par le tableau 5 ci-dessus. Pour chaque variable retenue précédemment, ce tableau affiche la statistique du test de dépendance (CD) et la p-value y relative. Ainsi, à la lecture des p-values

#### I.1. Tests de dépendance

La première étape de notre démarche empirique d'analyse économétrique des données consiste à appliquer les tests de dépendance et de déterminer pour chaque variable, le degré de dépendance des individus. Les résultats du test de dépendance de Pesaran (2015) sont présentés par le tableau 3 ci-dessous. Pour chaque variable retenue précédemment, ce tableau affiche la statistique du test de dépendance (CD) et la p-value y relative. Ainsi, à la lecture des p-values associées aux statistiques du test de dépendance du tableau 3, l'hypothèse nulle de faible dépendance est rejetée pour toutes les variables de notre modèle. Le rejet de l'hypothèse nulle du test de Pesaran (2015) pour toutes les variables retenues dans le modèle indique que les économies des pays de notre échantillon sont intégrées. Ainsi, le choc qui peut survenir dans une de ces économies tend à se propager vers les autres. Comme le souligne les travaux de Banerjee et al. (2000), la présence d'une forte intégration entre les unités du panel peut conduire les tests de racine unitaire en panel qui ne la prennent pas en compte à des résultats qui rejettent à chaque fois l'hypothèse nulle de non stationnarité. Il est par conséquent important d'analyser la stationnarité des variables de notre modèle par le test de racine unitaire de Pesaran (2007) qui est un test de seconde génération prenant en compte le critère de forte dépendance.

**Tableau 5 : Résultats du test de dépendance**

Variabes	Statistique du test (CD)	P-value
Inflation anticipée	156.944 ***	0. 000
TVA	173.924 ***	0. 000
Droits de douane	22.379 ***	0. 000
IRPP	165.588 ***	0. 000

Is	29.489 ***	0.000
Epargne des ménages	38.942 ***	0.000
Dette publique	159.525 ***	0.000
Dépenses des ménages	14.911 ***	0.000
Investissement	150.005***	0.000
RNN	100.012***	0.000
Cotisations sociales	145.368***	0.000

*Source : compilation de l'auteur*

**Note : \*\*\*représente la significativité à 1%**

## I.2. Tests de stationnarité

Lorsque que toutes les variables d'un modèle sont dépendantes, on procède à un test de stationnarité de seconde génération. Le test de racine unitaire de Pesaran (2007) est indiqué dans notre cas.

**Tableau 6 : Test de racine unitaire de seconde génération**

Variables	Spécification sans trend Statistique (Zt-bar)	Décision
Inflation anticipée	251.954*** (0.000)	H0
TVA	187.211*** (0.000)	H0

Droits de douane	778.771 *** (0.000)	H0
IRPP	3.755 (1.000)	H1
IS	720.341 *** (0.000)	H0
Epargne des ménages	3.904 (1.000)	H1
Dette publique	644.402*** (0.000)	H0
dépenses des ménages	754.813 *** (0.000)	H0
RNN	622.01*** (0.000)	H0

*Source : Compilation de l'auteur*

*Notes : -I(0) signifie que la variable considérée est stationnaire à niveau*

*-I(1) signifie que la variable prise en compte est stationnaire en différence première*

*- Les chiffres entre parenthèse sont les p-values, \* représente la significativité à 10%*

Le tableau 6 ci-dessus montre ainsi les résultats du test de racine unitaire de Pesaran (2007). Lorsqu'on observe les résultats, on constate qu'avec ou sans trend toutes les variables comme l'épargne des ménages et l'impôt sur le revenu des personnes physiques sont stationnaires en différence première, à l'exception de toutes les autres variables, qui sont stationnaires à niveau dans la spécification sans trend. Nous retiendrons donc la spécification sans trend où toutes les variables sont stationnaires à niveau.

## IV.2-Politique fiscale et anticipation de l'inflation : résultats économétriques et interprétation.

Dans cette section, nous allons procéder à la vérification de nos hypothèses secondaires, si elles sont confirmées ou infirmées. Pour cela nous présenterons dans le premier paragraphe les résultats de nos estimations (I) et dans le second nous interpréterons ces résultats (II).

### 2.1- Présentation des résultats

Les « tests pré-estimations » effectués, nous allons donc présenter les résultats des estimations du modèle pour témoigner de l'existence d'une éventuelle relation entre les variables de notre modèle. Nous allons tester l'effet des impôts indirects et directs sur les anticipations d'inflation (tableau 7) et présenter le test de Hausman dans l'UE (tableau 7).

**Tableau 7 : Politique fiscale et anticipation de l'inflation**

Variables	Modèle à effets fixes Coef.	Modèle à effets aléatoires Coef.
Inflation anticipée	-1,531392** (0.000)	-1,081186** (0.012)
TVA	-1,572413** (0.047)	-1,952728** (0.017)
Droits de douane	0.0478695*** (0.008)	0.0793386*** (0.008)
IRPP	-0.1285976* (0.749)	0.4391552* (0.304)
Is	0,007284* (0,182)	0,0159198* (0,513)
Epargne des ménages	-0.4032905** (0.009)	-0.4990412*** (0.000)
Dettes publiques	10,96533*** (0,000)	0,3414234*** (0,000)
Dépenses des ménages	0,3595476*** (0,001)	0,3324601*** (0,002)
Constant	32.76274*** (0.000)	15.60559*** (0.001)
Hausman		21.50*** (0.0059)

Observations		
Nombre d'observations	322	322
Nombre de pays	23	23
Diagnostic R2		
Within	0.1363	0.1047
Between	0.0042	0.6375
Overall	0.0042	0.5415

*Source : compilation de l'auteur*

*Note : -Les chiffres entre parenthèses sont les p-values, \*\*\* représente la significativité à 1% et \*\* représente la significativité à 5%.*

### **Le test de Hausman :**

Les modèles à effets fixes et à effets aléatoires permettent de prendre en compte l'hétérogénéité des données mais les hypothèses sur la nature des effets spécifiques différents d'un modèle à l'autre. Dans le premier cas, on suppose que les effets spécifiques peuvent être corrélés avec les variables explicatives du modèle, et dans le second cas on suppose que les effets spécifiques sont orthogonaux aux variables explicatives du modèle. Le test de spécification de Hausman permet de tester laquelle de ces deux hypothèses est approprié aux données.

Les résultats d'estimation consignés dans le tableau 7 montrent que les coefficients associés à la TVA, les droits de douane, l'Is sont statistiquement significatifs (leur p-value respective < 10%). Pour ce qui est de l'effet de la politique fiscale sur les anticipations d'inflation, celui-ci reste négatif tant pour le modèle à effets fixes que pour le modèle à effets aléatoires.

Par ailleurs, l'observation des résultats issus du tableau 7 montre que les coefficients associés à la TVA, l'IRPP et l'épargne des ménages ne sont pas statistiquement significatifs. Pareillement, l'effet de la politique fiscale sur les anticipations d'inflation reste négatif.

Le modèle à effets fixes suppose que les relations entre la variable dépendante et les variables explicatives sont identiques pour tous les pays. Le modèle à effets aléatoires suppose que la spécificité individuelle est sous forme aléatoire (Kpodar, 2015). Pour le modèle à effets fixes, le R2 le plus pertinent est le R2 intra-individuelle car il donne une idée de la part de variabilité intra-individuelle de la variable dépendante, expliquée par celle des variables

explicatives. Pour le modèle à effets aléatoires, le R2 le plus pertinent est le R2 interindividuelle, qui rend compte de la part de la variabilité interindividuelle de la variable expliquée par celle des variables explicatives. Compte tenu du fait que le R2 intra-individuelle est plus élevé dans le modèle à effets fixes et dans le modèle à effets aléatoires, il est préférable d'interpréter les résultats du modèle à effets fixes (Kpodar, 2015).

## 2.2-Interpretation des résultats

Le choix de la technique d'estimation étant justifié, nous procédons dès lors à l'interprétation des résultats obtenus pour voir s'ils confirment les hypothèses que nous avons formulées pour notre travail.

La deuxième colonne du tableau 7 indique une corrélation négative entre la TVA, l'inflation anticipée et l'épargne des ménages. Toutefois, le coefficient associé à l'épargne des ménages est statistiquement significatifs. Dans ce cas les deux indicateurs qui affectent les prévisions d'inflation des agents économiques ; au rang desquels la TVA et l'IRPP ont une influence négative et significative sur les anticipations d'inflation. En d'autre terme, lorsque les impôts augmentent il y a une diminution nette des anticipations d'inflation.

Sur un plan théorique, les recettes fiscales exercent une influence sur les prévisions faites par les ménages sur l'inflation. Il faut se référer à la théorie Christiano et Fitzgerald [2000], qui indique les anticipations d'inflation ne dépendent pas seulement de la politique monétaire, mais aussi de la politique budgétaire. Par ailleurs, la relation négative entretenue entre l'inflation anticipée et les impôts directs que indirects prend en compte les dispositions entreprises par chaque Etat membre en terme de fiscalité, puisque chacun des Etats a sa propre politique fiscale.

En outre, l'effet négatif qui surgit entre l'impôt direct et indirect sur les anticipations d'inflation est représenté par un coefficient de 21.5.

En comparant l'impact d'autres variables sur les anticipations d'inflation des deux groupes d'agents du secteur privé , on constate que les consommateurs sont plus rétrospectifs que les prévisionnistes professionnels, c'est-à-dire que leur réaction aux évolutions de l'inflation actuelle est plus forte que celle des experts, indépendamment de l'échantillon de pays utilisé. Ce

résultat est conforme aux données récentes pour la zone euro, montrant que la relation entre les anticipations d'inflation à 1 an et l'inflation actuelle est plus forte pour les consommateurs que pour les prévisionnistes professionnels et que cette différence s'est encore accentuée depuis le début de la crise financière mondiale (Łyziak et Paloviita ,2017). La réactivité limitée des prévisions des experts à l'évolution de l'inflation actuelle reflète un fort ancrage dans leurs anticipations d'inflation.

Une autre caractéristique visible est que les consommateurs accordent moins d'attention à l'écart de production et au taux d'intérêt réel dans l'établissement de leurs anticipations d'inflation, mais ils sont plus sensibles à la variation de la dette publique, aux dépenses qu'ils font annuellement. Cela est cohérent avec différentes études explorant la formation des anticipations d'inflation des consommateurs, suggérant que leurs anticipations ne réagissent pas aux variables de la demande et aux taux d'intérêt, mais qu'elles sont considérablement affectées par les prix du pétrole et les taux de change (par exemple, Forsells et Kenny , 2009 ; Coibion et Gorodnichenko , 2015 ; Geiger et Scharler , 2019 ). Cela est probablement dû au fait que les variations des prix de certains biens et des taux de change sont facilement observables par les consommateurs. Ces deux variables sont rapidement transmises à l'inflation réelle soit via les variations des prix des produits importés, soit via les variations des prix des carburants. Le résultat ci-dessus peut avoir des implications politiques importantes pour les banques centrales qui tentent d'influencer les anticipations d'inflation du grand public, montrant que la politique monétaire peut avoir un impact sur les anticipations d'inflation des consommateurs principalement via les taux de change. Outre la politique monétaire, la politique budgétaire peut être considérée comme un autre outil affectant les anticipations d'inflation, mais uniquement dans certaines économies où les anticipations d'inflation répondent à des variables budgétaires.

## CONCLUSION

L'objectif de ce chapitre était de présenter les tests et résultats économétriques et de les interpréter. Dans la première section, nous avons détaillé les tests préliminaires nécessaires aux estimations de notre modèle. Il en ressort que toutes les variables du modèles sont dépendantes et intégrées d'ordre1. Cela étant fait, la deuxième section a permis de présenter et d'interpréter les résultats des estimations. Nous retenons que la méthode la plus pertinente pour estimer notre



modèle est la méthode économétrique à effets fixes, dont le détail nous montre que les impôts indirects (TVA) et l'épargne des ménages ont des effets négatifs et significatifs sur les anticipations d'inflation. Ce qui confirme l'hypothèse principale de notre travail à savoir que la politique fiscale affecte évidemment les anticipations d'inflation des ménages en UE. Quant aux deux hypothèses que nous avons émises, nous remarquerons que tous les impôts n'ont pas le même effet sur les anticipations d'inflation. Certains agissent positivement plus particulièrement l'impôt sur les sociétés et celui sur le revenu des personnes physiques. Les principales contributions de cette étude empirique sont résumées comme suit. Premièrement, les principales variables de contrôle sont cohérentes et significatives. Deuxièmement, les impôts directs (l'IRPP et l'Is) sont significatifs et agissent positivement sur les anticipations d'inflation des ménages des pays membres de l'UE.

### CONCLUSION GENERALE

L'objectif principal de notre travail était d'analyser l'effet de la politique fiscale sur les anticipations d'inflation dans l'UE. Pour cela, nous nous sommes proposé dans un premier temps d'examiner l'effet des impôts indirects sur les anticipations d'inflation et dans un second temps d'étudier l'influence des impôts directs sur les anticipations d'inflation en UE. Les résultats de notre étude seraient similaires à ceux des études menées à ce propos dans les mêmes régions, à la différence que ces travaux ont porté sur la dette publique. Nous avons utilisé la méthode économétrique à effets fixes, qui a l'avantage de prendre en compte de manière simple l'hétérogénéité et de tester l'uniformité des comportements. Après estimations, les résultats de nos analyses économétriques montrent que la politique fiscale au travers des impôts indirects est corrélée négativement aux anticipations d'inflation, cependant avec l'impôt direct tel n'est pas le cas. Ce qui revient à dire que la politique fiscale influence les anticipations des inflations à partir de la nature de l'impôt utilisé. Cependant, comme limite à notre travail, nous relevons le

fait de n'avoir pas approfondi notre recherche afin de bien asseoir les théories qui soutiennent notre hypothèse centrale.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bullard, James, Schaling, Eric, (2009). Monetary policy, determinacy, and learnability in the open economy. *J. Money, Credit, Bank.* 41 (8) (December).
- Chari, V.V., Christiano, L.J., Eichenbaum, M. (1998). Expectation traps and discretion. *J. Econ. Theory* 462–492 (August).
- Cogley, T., Colacito, R., Sargent, T. (2005). Benefits from U.S. monetary policy experimentation in the days of Samuelson and Solow and Lucas. 2005 Meeting Papers, Society for Economic Dynamics.
- Cukierman, A., Gerlach, S. (2003). The inflation bias revisited: theory and some international evidence. *Manch. Sch.* 71 (5), 541–565.
- Demertzis, M., Viegli, N. (2008). Inflation targets as focal points. *Int. J. Cent. Bank.* 4 (1), 55–87.
- Elliott, G., Rothenberg, T.J., Stock, J.H., 1996. Efficient tests for an autoregressive unit root. *Econometrica* 64 (4), 813–836 (July).
- Evans, G., Honkapohja, S. (2003). Expectations and the stability problem for optimal monetary policies. *Rev. Econ. Stud.* 70, 807–824.
- Fedderke, J., Schaling, E. (2005). Modeling inflation in South Africa: a multivariate cointegration analysis. *S. Afr. J. Econ.* 73 (1), 79–92.
- Fedderke, J., Kularatne, C., Mariotti, M. (2007). Mark-up pricing in South African industry. *J. Afr. Econ.* 16 (1), 28–69.
- Gaspar, V., Smets, F., Vestin, D. (2006). Adaptive learning, persistence, and optimal monetary policy. *J. Eur. Econ. Assoc.* 4 (2–3), 376–385.
- Gumata, N., Kabundi, A., Ndou, E. (2013). Important channels of transmission monetary policy shock in South Africa. SARB Working Paper 1306.
- Gupta, R., Kabundi, A., Modise, M., 2010. Has the SARB become more effective post inflation targeting? *Econ. Chang. Restruct.* 43 (3), 187–204.
- Coibion, O., Gorodnichenko, Y. (2015). Is the Phillips curve alive and well after all? Inflation expectations and the missing disinflation. *Am. Econ. J. Macroecon.* 7 (1), 197–232
- Galati, G., Heemeijer, P., Moessner, R. (2011). How Do Inflation Expectations Form? New Insights from a High-Frequency Survey. BIS Working Paper 349,

Leeper, E.(1991). Equilibria under active and passive monetary policies. *J. Monet. Econ.* 27, 129–147

Łyziak, T., Mackiewicz-Łyziak, J.(2014). Do consumers in Europe anticipate future inflation? Has it changed since the beginning of the financial crisis?.*East. Eur. Econ.* 52, 5–32.

Łyziak, T., Paloviita, M. (2017). Anchoring of inflation expectations in the euro area: Recent evidence based on survey data. *Eur. J. Polit. Econ.* 46,52–73.

Sims, C. (2001). Fiscal consequences for Mexico of adopting the dollar. *J. Money Credit Bank.* 33 (3), 597–616. <http://dx.doi.org/10.2307/2673918>.

Webb, S.B. (1986). Fiscal news and inflationary expectations in Germany after World War I. *J. Econ. Hist.* 46, 769–794

Geiger, M., Scharler, J.(2019). How do consumers assess the macroeconomic effects of oil price fluctuations? Evidence from U.S. survey data. *J.Macroecon.* 62, 103–134